3e ANNÉE (7e SÉRIE) N° 38 17 SEPTEMBRE 1953

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Directeur

Mgr F.-M. CATHERINET
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Codirecteur

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. La Conversion de Constantin. — II. La chute de Constantinople. — III. Un prédicateur réformiste au XIVe siècle. — IV. L'Eglise au Japon. — V. L'ambassade de M. Albert Sarraut en Turquie. — VI. Au Congrès de la Paix de Florence. — VII. L'Affaire La Bourdonnais. — VIII. Des Sciences à Dieu. — IX. L'Homme des neiges. — X. L'île de Pâques et ses statues géantes. — XI. Autour de Savonarole.

I

On a beaucoup écrit, depuis vingt ans, sur Constantin. Des savants, des critiques réputés, tels que Batiffol, Piganiol, Baynes, Palanque, Alfœldi, Grégoire, Lietzmann, Maurice et d'autres encore [1] ont repris les textes, les ont fouillés, tournés et retournés, interprétés de façon nouvelle. Il ne sera pas considéré comme chose surprenante qu'ils aient émis des opinions assez divergentes. La question de la conversion de Constantin a été, de la sorte, à la fois éclairée et obscurcie. Le non-spécialiste aura grand peine à se faire une idée personnelle des faits, car il aura à choisir entre bien des solutions, bien des explications, bien des hypothèses opposées les unes aux autres. C'est pour nous aider, dans cet imbroglio que M. Etienne Delaruelle a voulu, dans le *Bulletin de Littérature ecclésiastique* de Toulouse (Janvier-Mars et Avril-Juin 1953), exposer « l'Etat de la Question ». Son article a pour titre : **La Conversion de Constantin.**

Il rappelle d'abord quelques points bien assurés. Ce n'est pas de sa mère, sainte Hélène que Constantin a reçu la foi chrétienne, ni même le désir de cette foi. Elle ne se convertit elle-même qu'après 312. Autre point certain, Constance Chlore ne s'est pas associé à la persécution de Dioclétien. Un texte d'Optat de Milève nous en donne la certitude, et il n'est pas le seul. Il semble que Constance ait été un « vieux Romain... pas touché par les mœurs orientales de ses collègues. » Il avait répudié Hélène, pour épouser Théodora. Or ils eurent une fille qui reçut d'eux le nom d'Anastasie, un nom absolument inconnu à Rome, et qui a une résonance chrétienne.

[1] Le dernier en date, à notre connaissance, et non l'un des moindres, serait M. Pio Franchi de Cavalieri, une autorité, comme on sait, dans *Constantiniana*, Vatican, 1953.

Les Panégyriques prêtent à Constantin, dans sa jeunesse, une grande pureté de mœurs, ce qui n'est guère païen ! Et pourtant on n'ose penser que Constantin ait été élevé en chrétien. Eusèbe et Lactance n'auraient pas manqué de nous le dire. Il est plus probable que le christianisme était regardé avec sympathie, à la cour de Constance, mais que Constance était pénétré de ce « syncrétisme » que l'on trouvait dans les sphères intellectuelles de l'Empire, c'est-à-dire un mélange imprécis de néoplatonisme, d'astrologie, de mythologie, de moralisme hermétique, évoluant vers le monothéisme. Constantin dut adopter la tolérance prudente de son père, tout en gardant, pour la foule, les pratiques et les usages païens. Mais ces pratiques et ces usages semblent n'avoir été pour lui, comme pour les chrétiens qui se trouvaient dans son entourage, que des résidus vidés de substance, auxquels on n'attachait pas d'importance doctrinale, « formules de chancellerie, d'un protocole suranné, dont l'usage n'engageait pas la foi », dit M. Delaruelle.

L'examen serré des *Panégyriques* prononcés, à la louange de Constantin, par des rhéteurs à gages, conduit à penser que le jeune empereur manifesta d'abord ce qu'on pourrait appeler une « dévotion à Apollon », c'est-à-dire au « Soleil invaincu ». On lui a même attribué une vision, qui aurait été comme le prélude de celle qui l'amena au christianisme. Il nous est impossible d'entrer ici dans le détail de la discussion. Les *Panégyriques* sont des documents oratoires, exagérés, boursouflés, auxquels il est difficile d'attacher une très grande importance. Ce genre comportait trop de liberté et d'imprécision. Ne retenons donc ici que la conclusion de M. Delaruelle :

— « C'est donc au fond par un aveu d'ignorance que se solde notre enquête. Nous savons seulement ce que nous dit le Panégyriste, qui est, par définition, un témoin suspect, si tant est qu'on puisse parler ici de témoignage... Ce sont nos scrupules d'historien qui l'ont fait sortir de cette obscurité, pour en faire un document psychologique qu'il n'a jamais ambitionné d'être. »

Mais nous voici en 312. Constantin marche contre Maxence. Celui-ci se donne publiquement comme un païen convaincu. Constantin est à la tête d'une armée de Gaulois, où il y a, où il doit y avoir des chrétiens, mais qui, dans son ensemble, est une armée de soldats païens. Or, un jour d'octobre, alors qu'il marchait à la bataille, voici que Constantin donne à ses troupes un ordre inattendu Lactance raconte le fait en ces termes :

— « Constantin fut averti durant son sommeil de marquer un signe céleste sur les boucliers et de livrer bataille ainsi. Il fit donc ce qui lui était ordonné et,

par un X traversé d'une barre à la tête recourbée, il marqua le Christ sur les boucliers » [2].

M. Delaruelle est d'avis que le témoignage de Lactance « doit bénéficier... du jugement favorable que les historiens sont unanimes à porter sur le *De Mortibus Persecutorum.* »

Mais le texte n'est pas facile à comprendre. Que signifie le membre de phrase : « *transversa X littera summo capite circumflexo* »? Faut-il voir dans ce « circonflexe » le « P » des Grecs ? Mais Lactance savait le grec et l'aurait dit. Le « X » est traversé d'une barre verticale se terminant soit en cercle, soit en courbe allongée. Mais alors, que signifie cette barre ? Un point semble certain, c'est que Lactance a compris l'apposition de ce signe sur les boucliers, comme *la marque du Christ* : « *Christum in scutis notat* ».

Autre chose certaine, ce témoignage de Lactance est inconciliable avec le passage de la *Vita Constantini*, attribuée à Eusèbe, que l'on cite souvent :

— « Au milieu de la journée, le soleil commençant à décliner, il a vu de ses propres yeux — lui-même (Constantin) l'a affirmé — le signe de la croix éclatant de lumière au milieu du ciel, plus encore que le soleil, avec ces mots : *par elle tu vaincras.* A cette vision, ils furent bouleversés de surprise, lui et tous les soldats qui l'accompagnaient sur je ne sais quel itinéraire, et avaient été témoins de ce prodige.

Constantin se demandait quelle pouvait bien être cette vision lorsque, la nuit suivante, le Christ de Dieu lui apparut pendant son sommeil, avec ce même signe, qui lui avait été montré dans le ciel, et ordonna de faire faire des emblèmes militaires sur le modèle de ce signe vu dans le ciel, pour en user au combat comme d'une arme de victoire. »

Il y a là, d'évidence, une surenchère de merveilleux. On ne saurait hésiter à préférer le texte de Lactance beaucoup plus sobre, plus près des événements, plus discret, plus naturel. Le récit d'Eusèbe, à supposer que la *Vita* soit bien de lui, est légendaire.

Passons immédiatement aux conclusions de M. Delaruelle. Il regarde l'histoire des sentiments religieux de Constantin, au lendemain de sa victoire, comme « difficile à faire ». On ne peut utiliser les monnaies, ni dans un sens ni dans l'autre. Les monuments, et notamment l'arc de Constantin, à Rome, ne permettent pas de rien décider. Constantin resta sans doute « syncrétiste », c'est-à-dire en somme sceptique — mais non certes au sens moderne — comme auparavant. Il est pourtant devenu chrétien. Quand cela s'est-il produit ? Sûrement avant 318, date la plus basse que l'on peut proposer pour le *De Mortibus persecutorum* de Lactance. Il est sûr que, dès le lendemain de sa victoire, Constantin prodigua sa bienveillance à l'Église : « que l'on pense à l'accord de Milan et aux restitutions de biens confisqués accordées en Afrique, dès 313. » Même si l'on voit là une mesure politique, on ne peut nier que Constantin en vint à adhérer au christianisme, à sa manière du moins. Il ne fut jamais ce que nous appelons un « chrétien pratiquant ». Ses mœurs privées ne furent pas toujours évangéliques. De la doctrine, il est probable qu'il ne connut jamais beaucoup le détail. Mais qu'il ait dit *oui* au christianisme et cela probablement, au cours de la période que l'on vient de traverser, entre 312 et 318, au plus tard, c'est ce dont il n'est guère possible de douter. Il a fait appel au Christ, au moment de livrer bataille, en 312. Ce fut très probablement dans son esprit, un tournant décisif.

— « C'est de ce Christ, écrit M. Delaruelle, qu'en cette veille de bataille, à cette heure du risque, Constantin a voulu alors se faire un allié, voyant en Lui le Monarque tout-puissant et déjà ce Maître de l'histoire dont Lactance lui dira les conduites providentielles et l'autorité souveraine à laquelle le premier empereur chrétien va se soumettre à son tour. »

II

De Constantin à Constantinople, la transition est toute faite. Et comment oublier que le 29 mai dernier, il y eut 500 ans que cette ville fut prise par les Turcs ? Ce centenaire a été l'occasion pour M. Gérard Walter de rappeler, dans la *Revue de Paris* de juillet, ce qu'il appelle **La Double Mort de Byzance.** De cette « double mort », nous ne retiendrons que la seconde. La première fut la prise de Constantinople par les Croisés en 1204 et la création de l'éphémère empire latin. M. Walter estime que ce premier fait a préparé le second. Oui, peut-être, mais est-ce absolument sûr ? L'empire byzantin n'était-il pas en pleine décadence depuis longtemps ?

Quoi qu'il en soit, les Turcs avaient dès le milieu du XIV[e] siècle passé en Europe. En 1354, ils occupent Gallipoli. En 1361, c'est le tour d'Andrinople. Constantinople est « emprisonné dans la ligne des possessions turques ». L'empereur Manuel II avait recommandé à son fils de faire appel aux Occidentaux et il savait que la condition d'un secours serait la réunion des Églises. De fait Jean VIII s'adressa au pape Eugène IV. Le pape convoqua un concile à Ferrare, mais il fallut le transférer à Florence, en 1439. L'Union fut conclue, signée, mais il fallait la réaliser ! Et c'était beaucoup moins facile. Pendant ce temps, l'orage montait à l'horizon. Le 5 février 1451, au sultan Mourad II, « monarque faible, indolent, usé avant l'âge », succédait son fils Mahomet, « jeune guerrier ardent et ambitieux, nourrissant de vastes projets de conquête. » Ce fut Mahomet II qui prit la décision de transférer sa capitale d'Andrinople à Constantinople. Il commença par enfermer cette ville dans un réseau de forteresses, sans tenir compte des protestations de l'empereur Constantin Paléologue, frère et successeur de Jean VIII.

Comprenant l'immensité du péril, Constantin chercha fébrilement du secours. Venise fit de vagues promesses. Le roi de France, Charles VII, offrit l'hospitalité à sa cour ! Le pape exigea que l'on tînt avant tout les engagements du concile de Florence. Il envoya un légat, le cardinal Isidore, qui se montra impératif et intransigeant. Le 12 décembre 1452 eut lieu, à Sainte-Sophie, la messe solennelle de l'Union. Mais en entendant prononcer le nom du pape, le peuple sortit de l'église en tumulte, en criant que « mieux valait voir régner à Constantinople le turban de Mahomet que la tiare du pape. »

La levée en masse des soldats disponibles dans la ville ne donna que le chiffre dérisoire de 4973

[2] *De Mortibus Persecutorum*, 44, 1-7 : dans Kirch, *Enchiridion*, p. 208.

mobilisables ! On fit appel à des mercenaires. A la fin de janvier 1453, arriva un corps de 700 soldats embauchés à Gênes et commandés — très bien du reste — par Jean Giustiniani, officier du plus grand mérite. La défense de la ville fut divisée en plusieurs secteurs. Giustiniani prit le secteur du palais impérial. Le cardinal Isidore avec 200 hommes qu'il avait amenés, s'offrit à défendre la partie nord du rivage de la Corne d'Or. Le grand-amiral Lucas Notaras assura la défense du port. Les Vénitiens commandés par leur bayle reçurent le secteur entre la pointe de l'Acropole et le Phare. Les bords de la mer de Marmara étaient occupés par des Catalans. Mais où étaient donc les Grecs ? Hélas ! ils paradaient en ville, pour maintenir le moral de la population !

Le 6 avril 1453, qui était le vendredi après Pâques, les Turcs parurent devant la cité qu'ils investirent sur un front de 12 km. Mahomet II amenait plus de 200.000 hommes, mais sur ce nombre effarant il n'y avait guère que 10 à 15.000 hommes de troupes régulières. Le reste était un amas confus de pillards, musulmans et chrétiens de tous les environs, des Serbes, des Bulgares, des Hongrois, des Grecs même, attirés par la perspective d'un butin inouï !

Nombreuse artillerie, mais mal servie et mal dirigée. Un canon monstre avait été fabriqué par un fondeur hongrois. On l'étrenna le 12 avril. Il fit beaucoup de bruit, mais éclata au bout de peu de jours, en tuant son propre constructeur [3]. Les dégâts faits aux murailles étaient réparés au jour le jour par des corvées de réquisitionnaires de la ville.

Très vite, on put constater que le moral de la population était très mauvais. On se plaignait des réquisitions d'hommes. On réclamait des vivres. On trouva que les distributions étaient dérisoires. Après six semaines d'un siège conduit assez mollement, l'empereur demanda la paix aux Turcs, moyennant un tribut à débattre, mais Mahomet refusa.

— « Il est impossible, dit-il, que je me retire. Je prendrai la ville ou elle me prendra vif ou mort. »

A son tour, il offrit à l'empereur la Morée, avec son amitié. Constantin refusa. Il espérait que l'Europe viendrait à son aide ou que le grand-vizir, Halil-pacha, gagné secrètement par ses largesses, ferait lever le siège. Mais l'influence de Halil-pacha fut combattue par son rival, le vizir Zagan-pacha, et ce dernier l'emporta.

Le grand combat qui devait décider du sort de la capitale byzantine commença le 29 mai à 1 h. 30 du matin et dura, en tout, trois heures.

Durant deux heures, des bandes compactes d'irréguliers, qu'on appelait les « baschi-bouzouks », montèrent à l'assaut des murailles et remplirent de leurs cadavres les fossés de la ville, ce qui était le but recherché par le commandement turc. Mais les Grecs, bien dirigés par Giustiniani, réussirent à dégager les fossés et à réparer les brèches. L'issue de la bataille était donc indécise. Il y eut une accalmie après laquelle, au pas cadencé, les janissaires montèrent en ligne. C'est alors qu'un boulet de pierre — ou une flèche — vint frapper Giustiniani en pleine poitrine. Il fut grièvement blessé et exigea l'ouverture des portes pour être transporté en ville. En vain, l'empereur accouru le supplia-t-il de tenir bon. Il ne voulut rien entendre. Il fallut donc ouvrir les portes. Derrière son brancard, les soldats s'engouffrèrent, abandonnant la défense des remparts. Ce fut un sauve-qui-peut général, et une cohue indescriptible. Pendant ce temps, les Turcs avaient franchi les fossés. En voyant le tohu-bohu des fuyards, les janissaires foncèrent. Ce fut un vrai massacre ; environ 800 soldats, grecs et latins, en partie frappés par derrière.

Mais que faisait l'empereur ? Le pape Pie II, qui était, on le sait, un historien, a écrit de lui :

— « Au lieu de combattre comme il sied à un monarque, l'empereur prit la fuite et, tombé, fut piétiné et périt écrasé par les fuyards. »

Par la suite, la légende lui créa une mort héroïque, « et c'est très bien ainsi », conclut M. Walter ! L'aube se levait. Il était environ 4 h. 30. Quand le bruit se répandit : « Les Turcs sont là ! » nul ne voulut le croire. Les janissaires, craignant un piège n'avancèrent que prudemment. Ne rencontrant aucune résistance, ils se jetèrent sur le centre de la cité et commencèrent le pillage des maisons les plus cossues, en tirant du lit leurs occupants ébahis et épouvantés ! L'historien Doucas note avec indignation :

— « Plusieurs jeunes personnes des plus distinguées virent ainsi interrompre brutalement leur sommeil. »

Mahomet II fit son entrée dans Constantinople, et, à cheval, se dirigea sur Sainte-Sophie. Il y entra, fit une prière, puis voua à la gloire d'Allah ce temple du Christ. Le pillage dura deux jours encore. Toute la population fut déportée.

III

Ce que nous venons de voir ne nous donne pas une très haute idée de la vigilance, de l'union, de la vigueur politique existant alors dans la chrétienté. Mais depuis longtemps, hélas ! il régnait dans l'Eglise des désordres dont bien des textes fournissent la preuve. Parmi ces textes, nous citerons ici, entre des milliers d'autres, ceux que donne M. G. Mollat, dans la *Revue d'Histoire ecclésiastique*, N° 1-2 de 1953, sous le titre : **Jean de Cardaillac, un prélat réformateur du clergé au XIV[e] siècle.** L'article est très étendu — près de 50 pages — et nous n'en donnerons que l'essentiel.

Jean de Cardaillac appartenait à une noble famille du Quercy. Il descendait de Bertrand V, seigneur de Cardaillac et de Bioule. Il fut docteur de l'université de Toulouse et y enseigna. C'était un juriste de valeur. Il fait volontiers appel, dans ses sermons, à ses connaissances de droit. Les sermons que nous avons de lui sont remplis de censures contre les mœurs de son siècle. Mais il s'en prend surtout aux clercs. S'il apostrophe les chevaliers en les accusant de s'exténuer « à acquérir les biens temporels, au péril de leur vie, perdant leur âme et gagnant la mort éternelle, la géhenne », il est bien plus dur pour le clergé. Prêtons l'oreille en effet :

— « Oh Dieu ! s'écrie-t-il, avec quel zèle, ils se complaisent dans des délices pernicieuses. Pourquoi, pasteurs du troupeau du Seigneur, précipitez-vous dans l'en-

[3] Sur ce canon géant, et ses remplaçants, voir un article de St. Zweig, dans la *Revue de Paris* du 1[er] novembre 1938, résumé dans l'*Ami* 1939, p. 58-61.

fer l'héritage du crucifix ? Vous ne cherchez pas ce qui est vôtre ; vous délaissez la prédication. Rougissez de vos tables couvertes de mets. Soyez confus des étoffes précieuses dont vous confectionnez vos vêtements, des tissus souples et fins dont vous couvrez vos lits, de la plume dont vous les amollissez, de la batiste, de la pourpre et des pelleteries variées dont vous parsemez vos chambres odorant l'encens, des demeures que vous édifiez pareilles à des temples divins. Ni la variété des biens, ni les ceps de vigne, ni l'arôme des épices ne vous suffisent ; vous buvez des boissons recherchées, vous vous gavez de comestibles, vous absorbez des bouillies (*sic*). Rien n'assouvit votre appétit, ni les oiseaux du ciel, ni les poissons de la mer, ni les bêtes sylvestres, ni les métaux tirés du sol, ni les perles, ni les trésors royaux. »

C'était devant le pape Clément VI, en Avignon, probablement en 1350, que l'orateur parlait ainsi. Le pape en fut charmé sans doute, car peu après, il promut Jean de Cardaillac évêque d'Orense, le 8 juin 1351. Il ne rejoignit pas tout de suite son évêché, et résida, en 1352 et 1353, à la Cour pontificale. Il débita un panégyrique pour Clément VI, décédé le 6 décembre 1352, et un discours d'apparat, pour l'élection du nouveau pape, Etienne Aubert, élu le 18, sous le nom d'Innocent VI. Comme c'était un juriste, Cardaillac ne pouvait que se réjouir. Il le compara à Salomon, mais pour le situer, au-dessus de lui :

— « Oui, dit-il, Innocent surpassa Salomon par la sagacité de son expérience dans les choses temporelles et ecclésiastiques, car il servit fidèlement quinze ans la maison de France, fut prélat vingt ans et au-delà, grand pénitencier quatre et cardinal onze. »

Sûrement Salomon n'en avait jamais fait autant. Un tel langage nous prouve qu'on ne craignait pas la flatterie un peu grosse à la cour d'Avignon !

Heureusement, il existait d'autres façons de faire sa cour au pape. Il combattait les abus, il désirait la réforme. Cardaillac est sûr de lui plaire en dénonçant les désordres qui affligeaient l'Eglise. Chacun de ses sermons — et il parle souvent — est une sorte de réquisitoire.

— « Voici venu le temps des pèlerinages, dit-il le 6 février 1353, combien plus, nous autres prélats de la sainte Eglise, devons-nous abandonner, ces jours-ci, notre propre terre et nos parents, que nous affectionnons de façon désordonnée. Ne promouvons pas des compatriotes et des consanguins insuffisants ; ne les comblons pas de dignités et de bénéfices, comme nous le faisons au péril de la foi et scandaleusement, tout le cours de la journée. Pérégrinons à travers des terres dévastées et lointaines, pensons à remédier à la perte de la foi, en confiant le gouvernement de l'Eglise à de bonnes et idoines personnes, distantes de nous par le sang. »

A ce langage, nous reconnaissons l'une des plaies de l'Eglise d'alors, le népotisme, le favoritisme. A l'occasion de la fête de saint François d'Assise, le 4 octobre 1353, Cardaillac examine la manière dont l'on traite les pauvres :

— « Comment, dit-il, pratiquons-nous la charité chrétienne, à l'imitation du bienheureux François ? Fournissons-nous aux pauvres leur subsistance ? Réparons-nous ou construisons-nous des églises avec nos ressources ? Certes non. Bien plus, chose absurde, nous n'exauçons pas les pauvres ; nous opprimons, spolions et frustrons beaucoup d'entre eux. Si nous secourons et vêtissons quelques-uns sur le pas de notre porte, n'est-ce pas peut-être plus par gloriole mondaine que pour le Christ ? Que d'églises, de prieurés, de personnats et d'autres bénéfices nous détruisons et dilapidons ! Nous leur extorquons jusqu'aux utiles croix et calices, afin d'édifier de nouvelles églises et des monastères, avec le fruit de nos simonies, de nos rapines et d'autres injustes acquisitions !... »

Cardaillac ne craignait même pas d'interpeller directement les prélats absentéistes, oubliant du reste qu'il était l'un d'eux, puisque, nommé à un évêché depuis deux ans, il n'avait pas encore rejoint son poste :

— « O pasteurs du Sauveur, s'écrie-t-il dans le même sermon du 4 octobre, pourquoi porter ce nom ? Ne voyons-nous pas ici des prélats se complaire dans la quiétude, délaisser la garde de leur troupeau, se plonger dans les soucis mondains plus que des laïques. »

On ne sait pas à quelle date, Cardaillac se rendit à Orense, en Espagne. Il n'y trouva guère que des ennuis, des embarras financiers, des irrégularités. Il put exhaler ses rancœurs, en quittant Orense pour Braga, au Portugal, où il fut transféré le 18 juin 1361. Orense — diocèse de l'Espagne du nord-ouest — dépendait de l'archevêché de Braga. Cardaillac restait donc dans la même région. Voici ses adieux amers à Orense :

— « Depuis plusieurs années que je vous régis, soit vous instruisant doctrinalement, soit corrigeant délits et défaillances, soit promulguant des statuts salutaires et des constitutions, je vous ai tracé la voie de la vérité, le mieux que j'ai pu. Je ne constate pas, que comme il convient à de bons et dociles sujets, vous m'écoutiez. Il me reste à vous exprimer reproches et plaintes et à répéter : Si je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas ? » (Jo., VIII, 46). »

Nous ne pouvons suivre Jean de Cardaillac en toutes ses aventures en Espagne. Il y fut mêlé à des événements politiques connus : la rivalité de Pierre le Cruel et de son frère, Henri de Transtamare. Il fut du côté de celui-ci contre le premier et on trouverait, dans ses discours, de rudes attaques contre le prince, du reste peu sympathique, en qui il voyait un adversaire. Le 18 juillet 1371, le pape Grégoire XI le nommait patriarche d'Alexandrie et administrateur de Rodez. Mais il ne put se rendre à Rodez que le 24 juin 1373. Deux ans plus tard, nous le trouvons à Paris. Il prêche devant le roi Charles V. Il fait allusion aux guerres qui sévissent un peu partout et notamment en France :

— « Aujourd'hui, s'écrie-t-il, se manifeste partout une cruauté malfaisante et croissante. Je vous le demande ! Je vous le demande ! Où règnent la pitié, la miséricorde, la clémence et la bonté ? Que voyez-vous, si ce n'est le père persécutant sans raison et sans cause, cruellement et inhumainement, son fils, le fils son père, le frère son frère, le prochain son prochain, le chrétien un chrétien ! Partout dominent la guerre, la multiplication des rapines, des invasions, des maux de toute sorte, l'emprisonnement, les tueries cruelles !... » (25 mars).

Le roi dut être satisfait, car le prédicateur prêche encore devant lui, le jour de Pâques, 22 avril, et cette fois, il tonne contre le luxe :

— « Oh Dieu ! de nos jours, nous nous haussons au-dessus de notre condition, en revêtant des costumes extravagants ; de là découlent tous les maux actuels, car, que nous soyons princes, rois, prélats, chevaliers ou barons, nous exagérons notre accoutrement et notre train de vie, si bien que deviennent insuffisantes nos rentes,

qui diminuent partout et qu'au péril de nos âmes, nous pressurons nos sujets et soustrayons leur subsistance aux pauvres. »

Arrêtons ici ces citations. Elles donnent l'idée de la liberté de langage qui se manifestait dans la chaire. Il faudrait, pour apprécier un Cardaillac, le comparer aux autres grands prédicateurs du siècle ou du siècle suivant, les Barletta, Menot, Maillard, Savonarole, etc., etc.

Nous trouverions, dans cette éloquence populaire, joviale, directe, souvent drastique, parfois cynique et presque scandaleuse, de curieux spécimens de l'art oratoire, mais qui nous conduiraient loin des modèles classiques d'un Chrysostome ou d'un Augustin. Le 27 juin 1379, Jean de Cardaillac, sur qui, il faut le reconnaître, la papauté avait constamment l'œil, pour les postes importants, fut nommé par le pape d'Avignon, Clément VII, administrateur de l'archevêché de Toulouse. Il termina « sa vie tumultueuse et apostolique », pour employer les termes de M. G. Mollat, le 7 octobre 1390. Il était alors un peu délaissé, et notre auteur conclut :

— « Clément VII eût pu l'honorer de la pourpre cardinalice. Il semble l'avoir plutôt tenu à l'écart et n'avoir pas perdu le souvenir de sa tardive adhésion. »

Il fut inhumé devant l'autel majeur de sa cathédrale, du côté de l'épître.

IV

Où en est **l'Eglise du Japon ?** Nous allons le demander au *Bulletin de la Société des Missions étrangères de Paris*, édité à Hong-Kong, dont le N° de mai a donné à ce sujet un article de E. Milcent, missionnaire dans la banlieue de Tokyo.

Trois mots suffisent, semble-t-il, à préciser son état : *petit nombre, ferveur, puissance attractive.*

Les catholiques sont peu nombreux, au Japon. Mais ils sont de qualité supérieure, et ils possèdent la sympathie de la population. Peu nombreux : 170.000 sur une population de 83 millions, une goutte d'eau dans l'Océan. Mais ces catholiques sont très actifs et l'espoir est grand pour l'avenir.

Avant tout il faut remettre tout cela dans son cadre. Le Japon a été vaincu. Il a terriblement souffert. Mais il est redevenu une grande nation. L'occupant américain a bien vite laissé sa méfiance et s'est transformé en grand frère protecteur. Comme il fallait bien nourrir les 83 millions de Japonais, on a aidé son industrie à se relever. Les marchés d'Orient sont de nouveaux envahis par ses produits.

Au point de vue catholique, on a eu, au lendemain de la guerre, des perspectives prodigieuses.

— « A la fin de la guerre on a été jusqu'à parler de la conversion de l'empereur qu'allait suivre la masse de ses sujets. Le Pape, devant ce mouvement extraordinaire, aurait demandé aux Jésuites de partout de venir au Japon, pour répondre à l'appel des âmes, et, dans un intervalle très court, un grand nombre de Jésuites devaient venir au Japon, sans compter les autres sociétés missionnaires qui toutes cherchaient un territoire dans ce nouveau pays, où le Saint-Esprit soufflait en tornade. Maintenant, les esprits se sont un peu calmés... »

Comme toujours, d'une espérance démesurée, on est d'abord tombé dans un pessimisme excessif. Une mise au point s'imposait. Elle fut faite, le 20 janvier dernier. Ce jour-là, Mgr de Furstenberg, internonce, parlait devant une centaine de prêtres réunis à l'archevêché de Tokyo.

— « On me dit partout, dit-il, à peu près, que l'élan vers l'Eglise a perdu de sa vigueur, que le nombre des catéchumènes a baissé, que les temps difficiles de l'avant-guerre vont revenir. Moi, qui voyage dans toutes les parties du Japon, j'ai pu me rendre compte que ce n'est pas vrai ; les catéchumènes sont moins nombreux peut-être, mais ils ont gagné en qualité ; partout j'ai vu de jeunes missionnaires ardents qui commencent juste à travailler ; je suis invité à aller du nord au sud bénir de nouvelles églises. J'ai vu partout des groupes chrétiens fervents, à l'esprit apostolique, qui donnent les plus grands espoirs pour l'avenir. »

En terminant, l'Internonce recommandait aux missionnaires de prendre garde à leur santé, car il en est qui succombent à la tâche ! De fait, les paroisses japonaises, dit M. Milcent, sont très vivantes. Pourtant elles sont pauvres. Elles ne peuvent créer ni écoles, ni bâtiments d'œuvres. Elles doivent se contenter de jardins d'enfants, où se dépensent, admirablement du reste des jeunes filles. Là, se préparent souvent les futurs catéchumènes. Le jardin d'enfants peut se continuer par l'école du dimanche, à laquelle viennent les enfants même païens du quartier. Les gens du voisinage ne sont pas hostiles et envoient volontiers leurs enfants aux missionnaires.

Les vocations religieuses sont nombreuses, au Japon, surtout chez les jeunes filles. On y compte en effet 1951 religieuses indigènes sur 171.785 chrétiens, reparties en près de soixante congrégations diverses, dont 12 purement japonaises. Il règne entre les chrétiens et le missionnaire une affection intense. Les groupes de jeunes refleurissent, la J.O.C., toute récente, la Légion de Marie, les Conférences de St-Vincent de Paul donnent d'excellents résultats.

Si l'on entre dans une église, le dimanche, on a lieu d'être édifié.

— « On y chante le latin mieux que dans la plupart de nos petites paroisses de France. Au moins les jours de grande fête, on s'essaie à la polyphonie, les autres dimanches, on lit les prières traduites des livres français, on chante des cantiques pris sur des airs allemands ou français. Au moment de la communion, la plupart s'approcheront de la Table Sainte : *une moyenne de 40 communions par fidèle et par an...* »

Chiffre qui paraît magnifique ! Combien de paroisses atteignent-elles un pareil chiffre moyen, en France ? Les catéchumènes ont diminué, mais ils sont étonnamment sérieux. Quand on a demandé ce qui les attirait, la plupart ont répondu : « les dix commandements ». Ailleurs, ce serait plutôt cela qui ferait peur ! Une jeune fille, à qui l'on demandait pourquoi elle ne se faisait pas baptiser, répondit :

— « Quand on se fait chrétien, il faut être décidé à aller jusqu'au martyre ! »

Les néophytes veulent du premier coup atteindre *une vie sans péché*. Et cela, si beau que ce soit, n'est pas sans danger, car « lorsque la faiblesse humaine entraîne des chutes, la tentation de tout abandonner » surgit ! Les catéchumènes ne veulent pas en général se contenter d'un catéchiste, ils veulent entendre et consulter le Père en personne, ils veulent qu'on leur explique la doctrine, qu'on

leur commente l'Ecriture Sainte, ils désirent comprendre les cérémonies.

On ne s'étonne plus que les missionnaires soient débordés.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce n'est pas l'attachement aux vieilles croyances bouddhistes ou shintoïstes que le missionnaire a à combattre. Les Japonais n'y croient plus. Mais le Japon, depuis qu'il s'est ouvert à notre civilisation, a subi une forte influence rationaliste et scientiste Il faut donc établir les fondements rationnels de la foi. Il ne suffit pas de montrer que la foi est une « consolation », une « douceur » dans la vie et en face de la mort, mais qu'elle est *la vérité*. Toutes les objections courantes contre le christianisme ont été propagées ici : il faut parler de Galilée, de l'Inquisition, de l'évolutionnisme, etc. La grosse objection contre l'Eglise est qu'elle « entrave la science ». Le marxisme se présente comme le champion de la science et du progrès. Autre objection grave : l'Eglise est opposée au *birth-control* et condamne les pratiques anticonceptionnelles alors que la population au Japon grandit trop vite. Beaucoup regardent donc le catholicisme comme une religion dure et pénible, qui oblige à dire adieu à toutes les joies de la terre.

Au Japon, comme ailleurs, il y a à batailler pour que la religion n'apparaisse pas comme une sorte de parure et de privilège du riche, et la paroisse comme un milieu « bourgeois ». Heureusement, les œuvres de charité, les léproseries en particulier, attestent la volonté des catholiques de se pencher sur les pauvres, les malades, les infirmes, les contagieux même. « Ce sont certainement les œuvres de charité qui actuellement font le mieux connaître l'Eglise dans les milieux déshérités. »

En résumé, l'Eglise du Japon est au travail et ce travail est intense. Il est peut-être excessif de dire comme on l'a fait, dans un Bulletin japonais, que 50 % des païens sont attirés par le catholicisme, mais il est tout de même beau qu'on ait pu le dire et il doit y avoir là un noyau de vérité, qui donne de grands espoirs.

V

M. Albert Sarraut a été l'un des « grands hommes » de la Troisième, et il est aujourd'hui encore un personnage important de la Quatrième République. Il garde, à 81 ans, une verdeur étonnante. Rien n'est plus agréable que de lire, dans *La Revue des deux mondes* du 1^{er} juillet, le récit qu'il a intitulé : **Mon ambassade en Turquie.**

Cela se passait au début de 1925. M. Herriot présidait le gouvernement et avait gardé pour lui-même le portefeuille des Affaires étrangères. Un matin de février, il invita M. Sarraut et lui offrit l'ambassade en Turquie. La guerre avait dégradé nos relations séculaires avec ce pays. La Turquie était en pleine évolution. Mustapha Kemal venait de se couvrir de gloire. Ses victoires avaient rendu caduc le traité de Sèvres, de 1920, et conduit au traité de Lausanne, de 1922. L'Angleterre avait — amicalement — trouvé moyen de nous charger envers la Turquie de toutes les missions désagréables, en se réservant à elle-même ce qu'il y avait de moins scabreux. Il s'agissait donc de renouer des fils rompus, de reprendre notre ancien prestige, de créer des contacts étroits avec la nouvelle Turquie. Albert Sarraut, qui aimait le risque et la difficulté, accepta la tâche qu'on lui proposait.

Ce fut une aventure. Il s'embarque dans l'Orient-Express, à la mi-avril 1925, avec son conseiller d'ambassade, Raymond Brugère, un « as », son bel uniforme cuirassé d'or, quelques tableaux choisis dans sa propre collection, sa sténo-dactylo, M^{me} Bourguignon, son officier d'ordonnance, le capitaine Simon, sa fille, Lydie, et enfin sa cuisinière Marcelle, dont les talents de cordon bleu, selon la tradition de Talleyrand, devaient faire merveille.

Trois jours plus tard, il arrive à Istamboul. L'ambassade est un peu dédorée et poussiéreuse. Il la fait mettre à neuf. Astiquage général et intensif. Mais le gouvernement turc s'est fixé bien loin de là, à Ankara, et le 7 mai, Albert Sarraut doit y présenter ses lettres de créance. Il y va. Il trouve en route un missionnaire, un héros de la guerre de 1914, le P. Ludovic, des Assomptionnistes. Il l'accueille avec effusion et lui promet une chambre à l'ambassade, pour plus tard.

Ankara, c'est un tout autre climat que celui d'Istamboul. Ici, la nonchalance, la vie élégante mais molle des vieilles capitales, là-bas, la nouveauté, la jeunesse, l'énergie, la virilité, le dynamisme de la reconstruction d'un peuple. Mais tout est à faire. Tout à bâtir. La réception par Mustapha Kemal est excellente. D'un regard, Sarraut a jaugé l'homme.

— « De haute taille, le buste vigoureux et souple serré dans un dolman militaire, sans ornements, il a la noblesse naturelle du geste et de l'attitude. La puissance de la pensée se lit sur le front largement découvert, légèrement plissé, et que l'on sent animé d'une concentration puissante de l'esprit. Mais le prodige — je n'exagère pas l'expression — est celui du regard, où l'alternance des éclairs d'acier et des lumières adoucies fait se succéder les attraits de la séduction et l'implacable fulguration qui révèle une maîtrise absolue de soi. »

Après cette première entrevue qui se passe très bien, il s'agit de trouver à Ankara une maison pour l'ambassade. Ce n'est pas facile. Mais il faut que la France vienne ici ; « rester à Constantinople, c'est s'avachir d'abord ; mais c'est faire offense à la loi de 1921, qui a décrété Ankara capitale de la Turquie, et au gouvernement turc qu'on aurait l'air de traiter par-dessous jambe. » Sarraut met ses agents en chasse. On trouve une maison de deux étages, peu somptueuse, mais suffisante. Cependant à Ankara, on n'a encore ni gaz, ni électricité, ni conduite d'eau. En fait de confort, la maison qui appartenait à un marchand de peaux de chèvres, n'offre qu'une « crasse épaisse » !

N'importe ! L'ambassade aura son local. Nettoyage intensif une fois encore, comme à Istamboul. Puis il s'agit de meubler. Sarraut s'adresse au Quai d'Orsay, qui lui alloue 15.000 francs !

— « Je n'attendais pas, écrit M. Sarraut, de Paris, des libéralités de Crésus. Nous fûmes cependant, Brugère et moi, secoués d'un rire homérique au reçu de la dépêche... De quoi payer, très exactement, un lit en pitchpin, trois chaises, et une table de bois blanc. »

Mais inutile de s'indigner. C'était si drôle en effet. Le moment était venu de montrer qu'un Français, comme dit M. Sarraut, « connaît le système D ». Il revient à Péra, il sait bien qu'il n'est pas question de toucher au mobilier de l'ambassade en ce quartier d'Istamboul. Mais il visite les han-

gars et communs de l'ambassade, où il savait qu'on entassait les vieilleries. Rien ne peut donner l'idée de ce bazar : un vrai marché aux puces, avec des fauteuils, chaises longues, sofas, tabourets, escabeaux, etc., tout cela dans un désordre invraisemblable, tout cela défraîchi, fatigué, sous le miroitement ironique de miroirs dédaignés, de glaces biseautées, de lustres aux pendeloques énormes. Depuis Vergennes on entassait là tout ce qui avait cessé de plaire et de servir !

Mais dans un coin obscur, enveloppée d'une housse de toile grise, un objet énorme et mystérieux trônait. Quoi donc ? On découvre. Et que voit-on : une magnifique tapisserie des Gobelins, un chef-d'œuvre. On l'avait envoyée de Paris, mais elle s'était trouvée trop grande pour le salon qu'elle devait orner. Les Beaux-Arts n'avaient pas répondu à la demande de la reprendre et de l'échanger contre une autre. Elle était restée là, à l'état neuf ! Sarraut, émerveillé, fait son choix, prescrit des réparations, fait remonter les meubles, s'empare de la tapisserie des Gobelins, et finalement embarque le tout pour Ankara. Au bout de peu de temps, l'ambassade est meublée, organisée, toute luisante toute pimpante.

— « De tous côtés, c'est un éparpillement savant de diaprures et de flamboiements, délicats et harmonisés sans discordances. Toutes les blessures des sièges ont disparu. Les coussins de soie sont confortablement rebondis... »

Henry de Jouvenel, qui vient en mission à Ankara, est ébloui et s'écrie : « Mais, dites-donc, Sarraut, vous voici à Versailles ! » Peu de jours après, l'ambassade de France lance des invitations. Ce n'est qu'un essai. La société turque est ravie. On recommence. Succès éclatant, cette fois. Mustapha Kemal lui-même fait savoir qu'il désire être invité. Il vient, après avoir précisé qu'il ne pourra être là que de 7 à 9. Mais il est tellement grisé par le charme et l'entrain de la soirée qu'il ne se retire qu'à deux heures du matin !

L'un des problèmes que Sarraut eut à résoudre ce fut celui du protectorat des intérêts catholiques, en Orient. Mustapha Kemal avait supprimé les capitulations. Rome en avait profité pour déclarer caduques les règles selon lesquelles la France était seule chargée de défendre les intérêts de l'Eglise en Turquie. Mais Sarraut n'en tient aucun compte. Il réclame et obtient le maintien des privilèges de l'ambassadeur. Le jour du 15 août était marqué à Istamboul, par une grande fête, dans laquelle l'ambassadeur devait avoir son fauteuil à la place d'honneur, sa réception solennelle à la porte de la cathédrale, par les évêques et prélats présents. Laissons la parole à M. Sarraut :

— « Je fus informé, deux jours avant la grand'messe, que je pourrais la présider. Je laisse à quiconque le droit de sourire de ce que je vais dire. Mais, lorsque revêtu de mon grand uniforme d'apparat, je parus au seuil de l'église bondée d'une foule qui débordait sur le parvis, et que, salué par l'évêque et le chapitre, je traversai la nef dans le fracas magnifique des orgues, pour gagner ma place dans le chœur, mon émotion était telle que, quand on appuya le crucifix sur mes lèvres, oui, eh bien oui ! sur le visage divin de celui qui avait dit la sublime parole qu'en notre temps de guerre froide, hélas ! l'humanité a trop oubliée : « Aimez-vous les uns les autres ! » deux grosses larmes ruisselèrent de mes yeux. »

Mes lecteurs jugeront sans doute que ces lignes méritent une place en quelque anthologie !

Il alla ensuite servir les miséreux à l'hospice des Sœurs de Saint Vincent de Paul. Il fit mieux encore, il fit venir, comme il avait promis, le P. Ludovic à Ankara, lui ouvrit son ambassade, offrit le salon le plus luxueux pour en faire, les jours de dimanche et fêtes, une chapelle pour les catholiques de la capitale turque, quitte à voiler pour la circonstance la tapisserie des Gobelins où des nus provoquants s'étalaient !

Mais voici que le gouvernement turc, épris de laïcisation, décrète, en septembre 1925, la fermeture de tous les oratoires, de tous les instituts religieux, l'expulsion de tous les missionnaires. Le P. Ludovic est frappé par ce décret. Que va faire Sarraut ? Il bondit chez Tevfik Rouchdi, un ministre turc dont il avait conquis toute l'amitié. Il discute, il implore, mais en vain. A bout d'arguments, il s'écrie :

— « Une simple question, mon cher ministre, ai-je le droit de me confesser ? » — Ahuri, mais le rire aux dents, il me répondit — « Je n'y vois pas le moindre inconvénient. » — « Pardon, insistai-je, je précise : ai-je le droit d'avoir auprès de moi un confesseur, un aumônier, ou un chapelain, comme vous voudrez, qui recevra mes confessions ? » — « Sans aucun doute, répliqua-t-il, avec une ironie dans la voix ; pour moi, cela ne me regarde pas ; c'est plutôt affaire entre vous et vos amis radicaux de la rue de Valois, qui pourront peut-être y trouver à redire. » — « Chut ! lui dis-je ; je réglerai mes comptes avec eux. Mais, oui ou non, ai-je le droit d'avoir mon confesseur dans ma maison ? » — « Aucun obstacle, répondit-il, le principe d'exterritorialité vous y autorise ; vous êtes le maître dans votre ambassade. » — « Parfait », lui dis-je...

A ces mots, il prend le ministre par la main, le conduit à sa table de travail et lui fait signer sur le décret même d'expulsion du P. Ludovic, que ce père est autorisé à rester, en qualité de confesseur de Son Excellence l'ambassadeur de France. — « Hé bien, vrai, vous m'avez eu ! » s'écria le ministre en signant !

Et voici qui, on l'avouera, méritait d'être rappelé. On n'a pas plus d'esprit, et si j'ose dire, de « bon esprit » !

VI

Beaucoup d'esprit et de verve encore dans l'article d'Alberto Vecchi, au sujet du **Congrès de la Paix et de la Civilisation chrétienne**, qui s'est tenu à Florence, en juin dernier. L'article paru dans *Orizzonti*, du 5 juillet est intitulé d'une manière piquante : « *En Daniélou, ils voyaient la Révolution* ». Et le sous-titre suivant commente : « Le célèbre jésuite français, au Congrès de Florence, a fait un discours qu'un journal de Turin a considéré comme s'opposant à la pensée du président, Mgr Castelli. — Par sa candeur, La Pira remplace le ministre des Affaires étrangères. »

Une très belle gravure, comme toutes celles d'*Orizzonti*, illustre le tout : elle nous fait voir Georges La Pira, maire de Florence, comme extasié pendant que le P. Daniélou fait son discours. Tout l'article répond à cette présentation. Il y règne une fine ironie, mêlée à une très grande sympathie. L'auteur a voulu mettre en relief le magistral discours du P. Daniélou. Il dit en propres termes :

« En vérité, c'est le P. Daniélou qui a donné le ton à tout le Congrès. »

Mais de toute évidence, ce compliment est mis là pour amener le portrait physique du P. jésuite français. Il semble que le moyen choisi par le chroniqueur pour faire valoir la pensée du P., a été de décrire le contraste entre son aspect physique et son ascendant d'orateur. Pour que nos lecteurs puissent en juger, je vais essayer de traduire littéralement ce portrait :

— « Ce jésuite est une figure singulière. Assis à la table des orateurs, il paraissait perdu entre les bras de son fauteuil. Il laissait voir un subtil visage de frère sacristain fatigué. Un de ces sacristains fluets, au sourire large et ingénu, perdu dans une ambiance incomparablement plus ample que ne pourrait le comporter leur personnage. Le P. Daniélou est maigre. La soutane, bien que strictement troussée autour du corps, se gonfle parfois, comme s'il y passait à l'intérieur des souffles imprévus de vent, comme pour provoquer un nerf à une tension inattendue, et l'épiderme à un secret frémissement. »

Mais ce pauvre être falot — à en croire la description qu'on vient de lire ! — se transfigure quand il prend la parole. Il a su tisser, nous dit-on, un hymne inoubliable au sens profondément métaphysique qui anime toute inspiration poétique sincère. Il a ainsi fait tourner le Congrès autour du thème : *Poésie et Religion*. Que disait-il ? Alberto Vecchi résume ainsi son discours :

— « Tout le monde visible nous apparaît chargé de mystère. Qu'est-ce donc que l'homme, qu'est-ce que cet être qui, de lui-même, est un monde ? Saint Jean de la Croix a dit : « Une seule pensée de l'homme vaut mieux que tout l'univers. » Alors, nous pouvons comprendre ce que les vrais poètes apportent à la civilisation. Ils lui confèrent le sens du mystère de l'homme ; et non pas seulement un sens abstrait de la personne humaine, mais une émotion, pénétrée de respect, en face de l'abîme représenté par une seule âme humaine. Or, notre temps est celui du mépris ! Jamais comme aujourd'hui l'homme n'a été autant dégradé, soit qu'on le réduise à n'être que l'instrument du pouvoir, soit qu'on en ait fait un objet de torture. Et donc, rien n'est aussi important que ce message de la poésie. »

Ces phrases résumaient bien toute la conviction des congressistes. Ils ont tous dit, avec cette certitude sous-entendue, que la technique contemporaine nous a jetés dans la boue de la barbarie. Tout est devenu technique. L'âme est esclave. L'esprit est asservi. La civilisation est devenue technique, l'Etat est une fatigante technique, la vie morale elle-même est une technique de pharisaïsme !

En écoutant le P. Daniélou, le maire de Florence, La Pira, ne pouvait retenir les témoignages de son admiration. Il buvait l'orateur des yeux, ou encore il poussait du coude son voisin, Piero Bargellini, sans pouvoir l'arracher à la ferveur de son attention. Mais Alberto Vecchi a peur, sans doute, de n'avoir pas assez insisté sur le contraste entre le physique et le psychique, chez le P. Daniélou, car il y revient, et cette fois, avec un peu de lourdeur :

— « Dès que le P. Daniélou, dit-il, avait commencé à parler, son expression s'était totalement transformée. Il paraissait jusque-là comme perdu et absent. Un pauvre prêtre très humble, qui se serait rasé avec grand soin la barbe pour une grande occasion, et qui s'y est si bien appliqué qu'il a presque écorché son visage entier. Mais le miracle s'était produit. De ce visage décharné et tailladé, en lignes très visibles, de ces lèvres minces, sortaient des paroles admirables ; paroles d'une sonorité vibrante, paroles bondissantes et scandées par les frémissements intérieurs qui les inspiraient, paroles ardemment rythmées. Un homme exceptionnel. Le corps s'agitait, se contorsionnait en frétillements véhéments sous la soutane chargée d'ans, bouleversant à maintes reprises la ceinture fruste qu'il porte entortillée à la taille et qui est nouée, sur l'échine, d'un gros nœud puissant et d'une magnifique inélégance. Les longs pantalons noirs descendaient effilochés jusqu'à la cheville et se montraient de plus d'un empan en-dessous de la soutane, s'agitant eux aussi, mais en soubresauts plus contenus quoique plus nombreux... »

Il aurait été dommage de retrancher quoi que ce soit à cette imagerie amusante. La thèse du P. était, nous dit-on, la suivante : de même que l'individu est sauvé par la prière, la société est sauvée par la poésie. L'homme se conquiert lui-même en se mettant en présence de Dieu, et la société se conquiert en découvrant son idéal et ses espérances, qui ne sont autre chose que la vraie civilisation.

Un journal de Turin, résumant le Congrès, prétendit que l'évêque de Jéricho, Mgr Castelli, envoyé du Saint-Siège au Congrès, avait posé au P. Daniélou cette question embarrassante : « S'il est vrai que la poésie est rédemptrice des peuples, ne peut-on pas se demander quel mal font les poètes et les artistes en général, en chargeant leur art d'expressions de péché, de volupté et d'immoralité ? Faisons un binôme de la prière et de la poésie, mais n'oublions pas que les vraies révolutions spirituelles viennent du dedans et que la poésie doit se sublimer sous l'influx des dons du Saint-Esprit. »

Le journal turinois interpréta cette intervention comme une opposition entre l'esprit « réactionnaire » du Vatican, et les nouveaux « courants spirituels ». Mais quand on montra à Mgr Castelli l'article de Turin, il se borna à répondre en souriant, avec une admirable modestie : quand un étudiant pose des questions au maître, faut-il interpréter cela comme une attaque personnelle ou une négation ?

A signaler aussi, parmi les discours marquants du Congrès auquel prirent part les délégués de quarante nations, celui de Georges Fox, délégué des U.S.A.

— « L'écrivain d'aujourd'hui, dit-il, a oublié les problèmes du cœur humain. Il doit les apprendre de nouveau. Jusque-là, il continuera à travailler sous une malédiction. Il ne parlera pas d'amour, mais de luxure, de défaites ou de victoires sans espérances, et, ce qui est pis, sans pitié et sans compassion. Il n'écrira plus sur les pages du cœur, mais sur celles des glandes charnelles... »

Et il conclut :

— « Si notre civilisation est chrétienne, son épopée est déjà écrite. Nous ne pouvons plus inventer la *Divine Comédie*, ni reconstruire Notre-Dame de Chartres. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de les redécouvrir !... »

Nobles et belles paroles, qui sont à méditer.

VII

Il paraît qu'à Saint-Malo, à l'île de la Réunion et à l'île Maurice, on s'apprête à célébrer le centenaire de la mort d'un illustre marin et colonial

xviii[e] siècle, Bertrand-François Mahé de la Bour-
nais. C'est ce que nous apprend Michel Misoffe,
ns *La Revue des deux mondes*, du 1[er] juillet,
us le titre **L'Affaire La Bourdonnais.**

Tous ceux qui savent un peu d'histoire de France appris qu'il y a eu une « Affaire » La Bour-nais, comme il y a eu, de notre temps, une aire Dreyfus. Le 1[er] mars 1748, à 11 h. 30 du tin, un commissaire de police accompagné d'un mpt se présentait à l'hôtel d'Entragues, rue de ndé, à Paris. Il y arrêtait, après perquisition, voyageur arrivé depuis quelques jours, et le duisait à La Bastille. C'était La Bourdonnais.

Il était le 14[e] enfant de Bertrand Mahé de La otière, conseiller-procureur du roi à Dinan. Mais était né à Saint-Malo et son père, pour nourrir nombreuse famille, avait dû se livrer au négoce, , selon le mot du temps, ne « dérogeait pas », st-à-dire n'enlevait pas le titre de noble. Tout ne, l'enfant avait embarqué. A 25 ans, en 1724 est capitaine. Il contribue à la prise de Mahé. 1735, il est gouverneur des îles de France et Bourbon. Il a, du reste, admirablement prospéré ant ce temps. En 15 ans, il trouve moyen de se e une fortune évaluée à un million de livres, 200 à 300 millions de notre monnaie. Il fait ccessivement deux brillants mariages. Il se révèle reste un administrateur de grande classe, et ci que la Guerre de Succession d'Autriche va e de lui un chef d'escadre de première valeur. principal exploit sera la prise de Madras sur Anglais. Mais c'est aussi son malheur. Il entre effet en conflit à cette occasion avec Dupleix, autre grand nom de la politique coloniale fran-se. Et l'inimitié de Dupleix est cause que le ci à la Bastille, et mis au secret absolu.

Que lui reproche-t-on ? Deux griefs principaux. n est de cette nature dont on a tant abusé, en nce, à une date récente : *intelligences avec nemi*. Il a traité en effet avec les Anglais, et il accepté pour Madras une rançon de onze cent le *pagodes*, soit 10 millions de livres, auxquelles l'accuse d'avoir fait ajouter un million pour lui-me ! La seconde accusation est celle de détour-nents au détriment de la Compagnie des Indes, t il était l'agent.

La Bourdonnais resta deux ans à la Bastille. On reproché aux juges leur lenteur. Mais les faits aient passés aux Indes, et il fallait trois mois r s'y rendre, autant pour en revenir ! De plus, nombre des témoins entendus s'éleva à 300. On ure que l'avocat de La Bourdonnais, M[e] Degen- de La Motte, reçut 60.000 livres d'honoraires, feraient de 12 à 18 millions de notre monnaie.

L'accusation ne réussit pas à démontrer la culpa-té de La Bourdonnais. Il semble bien que l'his-ien Anquetil, dont l'*Histoire de France* n'a pas es une grande valeur, mais qui parlait ici en temporain, puisqu'il avait 30 ans, à la mort de Bourdonnais, ait dit le mot juste, en écrivant :

« Dupleix que l'on soupçonne de préventions ja-ses à l'égard de La Bourdonnais, refusa de ratifier e convention (de la rançon de Madras) et prit pos-ion de la ville. Il prétexta que le traité n'était pas avantageux à la Compagnie, dont les intérêts ent pu être sacrifiés à ceux du général et il dé-ça au gouvernement, comme un traître, un guerrier n de zèle et de lumières, qui, au lieu des honneurs et des grâces qu'il semblait devoir attendre dans sa patrie à son retour, n'y trouva que des fers. Ce ne fut qu'après trois ans de souffrances, à la Bastille, que son innocence fut reconnue et il ne sortit de son cachot, que pour succomber aux infirmités qu'il y avait contractées »[4].

Ce qui est sûr, c'est que le 3 février 1751, les magistrats de la Chambre de l'Arsenal, chargés du procès, décidèrent « tout d'une voix » selon d'Argenson, ou par 4 voix contre 5, selon le duc de Luynes, qu'il serait « déchargé de l'accusation et avaient ordonné qu'il serait élargi et mis hors du château de la Bastille. » Il avait été prouvé en effet qu'il n'avait pas touché le « million de Madras ».

On a beaucoup écrit sur ce procès fameux.

— « Les auteurs du genre larmoyant ont beaucoup insisté sur la rigueur du secret imposé à l'innocent ; sur l'ingéniosité avec laquelle il remplaçait un porte-plume par un sou recourbé ; du papier par des mouchoirs gommés dans de l'eau de riz ; et de l'encre par de la suie. »

On a été jusqu'à écrire qu'il était mort dans une profonde misère. Or, l'inventaire de ses propriétés, à sa mort, s'élevait à la somme de 1.361.488 livres. Et il fallut un volume de 346 pages pour donner le détail de ses richesses !

Plus sérieusement, on a, comme Anquetil, accusé la jalousie de Dupleix. Elle a certainement joué un rôle dans la circonstance. Mais elle n'a pas tout fait. La vraie raison, ce fut la décadence de la Compagnie des Indes. Pour la première fois, en 1744, elle n'avait pu fournir à ses actionnaires le dividende imposé de 150 livres. Dupleix joua le jeu de la Compagnie, dont il était l'agent supérieur aux Indes, en prétendant que La Bourdonnais lui avait volé 10 millions.

— « L'affaire La Bourdonnais, habilement exploitée, fut la diversion pathétique et l'espérance créancière, apportée par la Compagnie à ses actionnaires mécontents. »

Une lettre écrite de Genève, le 9 avril 1748, donne à cette thèse un poids décisif :

— « On est curieux icy, y lit-on, du dénouement et du procez de La Bourdonnaye. S'il est atteint et convaincu d'avoir volé la Compagnie, ne lui fera-t-on pas faire restitution ? Il en doit naturellement revenir de bons millions à la Compagnie, si tant est qu'on ait pu faire revenir de Lisbonne le magot qu'il y avait envoyé. »

En fait, la Compagnie fut déboutée. Les magistrats proclamèrent l'innocence de La Bourdonnais. Il convient de s'en tenir à l'autorité de la chose jugée.

— « Puissent les orateurs officiels, conclut notre article, se souvenir qu'un homme de cette envergure n'a besoin que d'un seul hommage : celui de la vérité ! »

VIII

La vérité ! C'est bien ce que nous cherchons partout, mais bien souvent, à tâtons, pour dire comme saint Paul, en parlant de Dieu. Le P. G. Bortolaso dans la *Civiltà cattolica* du 6 juin, est revenu sur le grave et éternel problème de la recherche de Dieu. Son article est intitulé : **Des sciences à**

[4] *Hist. de France* d'Anquetil, Paris, 1817, XIII, 221.

Dieu. Itinéraire et méthode. Il prend son départ du livre de Lucien Cuénot *De l'Evolution biologique*, et il exprime sa surprise de voir un savant de cette envergure, qui, après s'être montré un investigateur et un admirateur fervent des merveilles de la nature vivante, n'a pas su en reconnaître l'auteur et se réfugie, en terminant, dans un vague panthéisme. Arrivé en effet à ce qu'il appelle la « conclusion des conclusions », il se montre hésitant et perplexe et entonne finalement un hymne à la nature splendide, éternelle, incréée, et professe un panthéisme dont « les prêtres sont les savants, dont les prières sont la recherche, et dont les temples sont partout »[5].

Et pourtant, Cuénot était l'homme le mieux disposé à s'élever jusqu'à Dieu, note le P. Bortolaso. Il a su en effet montrer partout le *finalisme* inhérent aux œuvres de la nature. Or, le finalisme suppose l'intelligence. Il faut qu'il y ait, chez certains savants, même très pénétrants, un défaut de formation philosophique ou de méthode critériologique, pour qu'ils s'arrêtent ainsi à mi-côte, pour ainsi dire.

La science d'aujourd'hui est mieux faite qu'elle n'a jamais été pour démontrer l'existence de Dieu. Mais entendons-nous bien. Ce n'est pas sa tâche à elle, de faire cette démonstration. Elle a pour mission d'observer, de décrire, de relier les faits entre eux, d'établir et de formuler les lois qui les expliquent. Mais, ce faisant, elle pose un point de départ concret, précis et qui ne permet pas que l'on reste dans l'abstraction.

De nos jours, les sciences astronomiques ont commencé à éclaircir les mystères de l'espace cosmique tandis que les sciences physiques ont éclairci ceux de l'atome. De l'infiniment grand à l'infiniment petit, l'esprit humain peut désormais se mouvoir, et c'est pour apercevoir partout les limites de l'être visible. Limites dans l'espace ; le monde n'est pas infini. Limite dans la composition : le monde est fait d'éléments au-delà desquels on ne peut descendre ; limites dans le temps ; le monde n'est pas éternel, il a eu un commencement.

N'ayons pas peur de dire et redire que la science se borne à constater ces limites, qu'elle ne va pas plus loin, qu'elle cède alors la parole à la philosophie. Elle s'en tient aux *causes prochaines :* la chimie s'arrête aux lois des combinaisons chimiques ; la physique, aux phénomènes qui modifient l'état et les mouvements des corps ; la biologie, aux lois de la vie.

— « Mais la raison humaine, écrit le P., et la philosophie à sa suite, couvrent un champ d'investigation plus élevé et poussent leur recherche jusqu'aux causes ultimes de l'être.

La raison comprend que tout ce qui est changeant, tout ce qui est défectible, tout ce qui commence, tout ce qui est multiple, tout ce qui est soumis à un ordre, n'épuise pas en soi la plénitude de l'être et n'a pas, conséquemment, en soi la raison dernière de son existence. L'être pleinement auto-suffisant est seulement celui qui est l'être même, celui en qui l'essence s'identifie à l'existence, et qui, par suite, est unique, infini, et cause de tout ce qui existe, en tant qu'il est participé dans la multiplicité des être déficients. Telle
la grande intuition de Platon et d'Aristote, et tel
le noyau de toute la philosophie de saint Thomas

Jusqu'à une époque peu éloignée de la nôtre,
croyait que l'atome était indestructible, indivisi
et simple. On pouvait donc, à la rigueur, le cro
éternel. Mais aujourd'hui, nous savons que l'ato
lui-même est changeant, non seulement dans
sphère électronique, mais dans son noyau mê
Bien plus, il a été possible de calculer — appro
mativement — l'âge de l'univers. Les éléme
radioactifs, tels que le thorium, l'uranium, décro
sent régulièrement en dehors de toute condition
pression, de chaleur ou autre[6].

Le P. Bortolaso parle lui aussi, à propos
l'uranium, « d'horloge cosmique ». On a pu f
muler un nombre : la croûte terrestre s'est soli
fiée, il y a environ 3 milliards d'années. Mais
n'est pas tout, des calculs fondés sur la dynami
stellaire, — séparation des étoiles doubles, disgré
tion des amas stellaires, distribution de l'énergie
nétique, — sur la combustion stellaire sur l'âge
météorites et sur les mouvements galactiques,
conduit à attribuer à notre univers un âge i
rieur à 5 milliards d'années.

On dira : entre ces chiffres que d'écarts enco
Peu importe. Que la science reprenne, précise,
difie et confirme ses calculs. Pendant ce tem
nous avons déjà le droit de parler d'une échelle
temps, d'un commencement de l'univers.

Ce commencement est-il un commencement r
tif, c'est-à-dire un simple aspect nouveau de la r
lité — ou au contraire, un commencement absol
Il ne manque pas de savants pour admettre ce
seconde hypothèse. Le P. cite en particulier le p
fesseur E. Whittaker d'Edimbourg, qui écrit :

— « Si par des méthodes purement scientifiques, n
retraçons l'évolution de l'univers matériel dans le pa
nous arrivons en fin de compte à un état critique
choses, au-delà duquel les lois de la nature, telles
nous les connaissons, n'ont pas pu agir ; en d'au
termes, *à une création*[7]. La physique et l'astrono
peuvent nous conduire à travers le passé jusqu'au p
cipe des choses et *montrer qu'il doit y avoir eu*
création ; mais de la création elle-même, la science
peut nous rendre compte. »

Partant de cette constatation, le P. G. Stein,
J., concluait déjà dans le *Civiltà cattolica* en 1
(III, p. 63) :

— « Tout bien considéré, nous pouvons à notre t
conclure que, il y a 3 ou au maximum 10 millia
d'années, il s'est produit une série de faits, à pa
desquels s'est déclanché le processus de la format
du monde. Il est absurde de supposer que la mati
ou l'énergie aient existé *ab æterno*, à l'état inerte, p
se mettre en mouvement à un certain moment pré
En réalité, qu'est-ce qui aurait distingué ce mom
précis de tous les autres instants de l'éternité écoulé
Et quelle aurait été la cause du réveil de l'état léth
gique de l'énergie ? Le principe du processus mond
dit Eddington, semble présenter des difficultés ins

[5] *Evolution biologique*, Paris, 1951, p. 569. — N'ayant pas sous les yeux le texte de Cuénot, je traduis de l'italien la citation ci-dessus, au risque de m'écarter de la lettre du texte français.

[6] On peut trouver dans les revues, comme par exe
ple, dirons-nous en marge de l'article de la *Civiltà*, d
Orizzonti du 5 juillet, des titres comme le suivant
L'Uranium, horloge de la terre.

[7] C'est moi qui souligne, et un peu plus bas au
Le texte est tiré de l'ouvrage de Whittaker : *The Beg*
ning and End of the World : « Le Commencement et
Fin du monde », p. 4,, publié en 1942.

tables, à moins que nous consentions à le considérer comme carrément surnaturel. »

Une fois admis le postulat qu'il a fallu un créateur pour mettre le monde en marche, combien n'est-il pas plus facile de reconnaître la présence de ce créateur, tout le long de l'évolution universelle, notamment dans cette finalité partout présente, dans cette intelligence secrète et dans cette infaillibilité que le savant, à chaque pas, salue dans la nature, aussi bien dans les mouvements des astres, que dans l'apparition de la vie, et dans son déploiement harmonieux, et dans les innombrables *instincts* grâce auxquels se maintiennent les espèces animales, parmi la fragilité éphémère des individus qui les représentent !

Plus on étudie, plus on scrute, plus on approfondit, plus on est en admiration devant cette action continue de l'intelligence dans le monde :

« La nature, écrit le P., semble cheminer, tranquille et sûre, le long d'un étroit sentier entre deux abîmes, surmontant paisiblement les obstacles qui s'offrent constamment à elle et se servant même d'eux pour établir et confirmer son équilibre, avec un parfait balancement entre des forces formidables, en sorte qu'également la destruction, elle aboutisse à l'ordre le plus merveilleux. En outre, tout en étant extrêmement attentive à l'aspect utilitaire, elle sait toujours y joindre des manifestations de beauté. C'est comme un jeu splendide de l'intelligence qui dépasse l'utilitarisme, sans y contredire ; une puissance inépuisable d'invention, une variété si diverse de concepts, unie toutefois à une constance et une sorte d'inflexibilité admirable des lois, qui révèlent dans leur auteur une maîtrise absolue des moyens employés et un domaine souverain sur l'être. »

En somme, la *mutabilité* d'une part, la *finalité* de l'autre, telles sont les données que la science a constamment à approfondir. Et de ces données essentielles, la raison philosophique est comme contrainte de s'élever à Dieu.

Ne disons pas que la science et la religion s'opposent l'une à l'autre. L'une et l'autre, elles sont filles de Dieu et l'une et l'autre, elles nous parlent de lui et nous conduisent à lui. Partout, c'est l'harmonie qui règne et triomphe.

IX

Si la science a fait des conquêtes merveilleuses depuis 50 ans, il ne faut pas croire qu'elle ne recèle pas de nombreuses énigmes. On a beaucoup parlé, récemment, de la conquête de l'Everest. Nous ne raconterons pas ici un exploit qui a occupé la presse mondiale, durant des jours. Mais avec Ugo Ronaldi, dans *Orizzonti* du 28 juin, nous voudrions dire un mot du fameux **Homme des Neiges, Terreur des indigènes,** c'est le titre de l'article.

Il s'agit d'un animal, qui est peut-être un *hominien inconnu*, un survivant de l'époque préhistorique, dont les explorateurs de l'Everest croient avoir aperçu les traces. C'est une revue de la Société géographique britannique qui annonce la publication prochaine de nouvelles photographies, prises à une altitude de 6.000 mètres, et dans lesquelles on aperçoit sur la neige de nettes empreintes semblables à celle d'un énorme pied humain.

Mais ce n'est pas la première fois que ces empreintes sont découvertes. Eric Shipton en avait rapporté des photos indiscutables, lors de sa tentative de 1951. La presse mondiale s'en était alors beaucoup occupée et les savants en avaient discuté à perte de vue. Toutes les empreintes connues ont été constatées entre 5.000 et 6.000 mètres. Et cela, en des sites où les tempêtes et la rigueur du climat rendent impossible le séjour de l'homme et de tout autre animal connu de nous !

Les indigènes, cependant, jurent que « les abominables hommes des neiges » existent réellement. Ce sont, d'après eux, des géants velus, d'aspect simiesque, hauts de 3 ou 4 mètres. Les antiques légendes himalayennes en parlent déjà. Un porteur indigène de l'expédition Shipton affirma avoir vu, à une distance de 25 mètres au plus, un être en position debout, semblable à un homme de stature énorme, recouvert par tout le corps, à l'exception de la face, d'un épais poil roux.

Cependant, toutes ces découvertes furent alors traitées avec scepticisme. On assimila, sans plus, *l'homme des neiges* au *serpent des mers*.

On est plus prudent actuellement. Les découvertes archéologiques faites en Afrique, dans la région de Nairobi, en particulier, nous ont mis en face de restes d'hominiens gigantesques. Pourquoi n'en resterait-il pas des spécimens quelque part ? Au Cameroun et au Kenya, nous ne saurions affirmer qu'il ne reste pas des singes anthropoïdes appartenant à des espèces indûment proclamées éteintes, par les naturalistes.

Quoi qu'il en soit, la dernière expédition à l'Everest a renouvelé le problème de l'*homme de l'Himalaya*. Déjà les empreintes photographiées par Shipton, en 1951, rappelaient celles qui avaient été relevées par Franck Smythe, en 1937, mais que l'on avait alors attribuées à un ours brun. Pourtant, il y avait des différences. Les empreintes relevées par Smythe montraient les cinq doigts presque semblables, tandis que dans les empreintes photographiées depuis lors, le gros orteil apparaît plus massif et plus court.

L'an dernier, en 1952, l'expédition suisse conduite par Wyss-Dunant, et qui suivit l'itinéraire de Shipton, découvrit encore, dans le bassin du Meiug-Tsu, des traces qui révélaient le passage survenu tout au plus 4 ou 5 jours auparavant, du mystérieux *homme*. Les empreintes étaient un peu agrandies, en raison de la fonte des neiges sous les rayons solaires. En éliminant l'erreur due à cette altération, on put mesurer les empreintes, et le résultat fut le suivant : longueur du pied, 35 à 40 centimètres ; largeur, 20 à 25. Tout bien considéré, le naturaliste Roland Legendre croit qu'il faut conclure à l'existence d'un animal encore inconnu.

Il estime que l'*homme de l'Himalaya* serait un grand animal survivant d'un autre âge et qui s'est réfugié hors des atteintes de l'homme parmi les plus hauts glaciers du monde. De quoi vit-il ? C'est un mystère inéclairci ! Le docteur C.S. Cansdale, directeur du Zoo de Londres, ne pense pas qu'il puisse s'agir d'un grand anthropoïde. Aucun des singes indiens qu'il a vus ou capturés, sur les pentes de l'Himalaya, ne serait assez lourd pour tracer dans la neige glacée des hauteurs des vestiges aussi marqués que ceux qui ont été photographiés par les diverses expéditions. Mais si *l'homme des neiges* n'est pas un singe, qu'est-il donc ? Devons-nous supposer un être exceptionnel, comme grosseur et comme taille ? Un peu de patience, ré-

pond le directeur du Zoo. L'*homme des neiges* dont les indigènes ne parlent qu'avec épouvante, ne peut manquer de se faire connaître davantage et cela à brève échéance. Ce jour-là, le catalogue des espèces vivantes s'enrichira d'un personnage nouveau et singulièrement intéressant.

X

Parmi les humains qui ont laissé des traces sur notre globe, il faut compter au nombre des plus mystérieux ceux qui ont peuplé de statues énormes et bizarres l'étrange **île de Pâques**, situé en plein Pacifique, à 2.600 km de toute terre. C'est dans *Science et Avenir* de juillet, que Jean Rosel nous en parle, avec de nombreux clichés à l'appui.

L'île de Pâques est formée d'un triangle dont les côtés mesurent respectivement 24, 18 et 15 km. La superficie est de 19.000 Ha environ. Le sol entièrement volcanique. De nombreuses cavernes ont abrité les indigènes. L'île est parsemée de collines ne dépassant pas 500 m. Le Chili a étendu son autorité sur ce pays, depuis 1888, mais il est distant de 3.600 km, et il a loué le terrain à une compagnie anglaise qui y fait l'élevage des moutons. La population, qui était tombée, il y a 100 ans, à 150 habitants, est actuellement de 5 à 600.

Elle fut toutefois jadis de 7 à 8 fois plus importante. Entrevue par un flibustier, en 1687, l'île ne fut vraiment découverte que par le hollandais Roggeven, le jour de Pâques 1722, et c'est lui qui lui donna son nom. Les Hollandais avaient été frappés par le spectacle de colossales statues de pierre, dont l'île était ornée, et ils se demandaient comment ces « sauvages nus » avaient pu les dresser. Cinquante ans plus tard, en 1770, un navigateur espagnol s'y arrêta et en fit faire une carte très exacte. En 1774, ce fut le tour du capitaine Cook d'aller admirer les statues géantes, puis en 1786, celui du Français La Pérouse. Les expéditions de passage se multiplient ensuite. Il y avait souvent de petites tragédies. Les indigènes volaient les navigateurs, qui se vengeaient plus ou moins brutalement. Mais le grand massacre qui anéantit presque la population, date de 1862.

En effet, le 12 décembre 1862, une flotille de chasseurs d'esclaves, qui recrutait de la main d'œuvre pour les compagnies du Guano, au Pérou, débarqua à l'île de Pâques et y rafla plus d'un millier d'indigènes, qui furent emmenés en captivité. L'épisode fait partie de cette lamentable histoire de la traite, dont nous avons parlé dans un récent article et qui, hélas ! se poursuit encore. Au bout de quelques mois, les mauvais traitements et la mauvaise nourriture avaient réduit le nombre des captifs à 100 ! Sur l'intervention conjuguée de la France et de l'Angleterre, le Pérou les ramena dans leur île, mais la plupart périrent de la tuberculose ou de la petite vérole et contaminèrent le reste de la population ! L'anarchie, la famine, la guerre civile ravagèrent si bien la population qu'un courageux missionnaire français, le P. Eyraud qui s'y fit débarquer, en 1864, n'y trouva que quelques malheureux qui avaient perdu à peu près tout souvenir de leur civilisation et de leur histoire. Aujourd'hui, la population, abondamment métissée, est chrétienne. Mais elle ne sait rien de son passé.

Les ethnographes se posent donc le problème de ses origines réelles. Par qui et quand l'île, is[...] au milieu du Pacifique, a-t-elle été peuplée ? P[...]blème passionnant et difficile. Problème très c[...]troversé.

Notre article se prononce pour l'*origine poly[...]sienne*. Il y a eu, cependant, l'année dernière [...] tentative extraordinaire, pour démontrer que la [...]nue d'Amérique du sud, par dérivation sur la m[...] était également possible. Un savant scandinave, T[...] Heyerdal, dans une expédition qu'il appela du « [...] *Tiki* », essaya de s'embarquer sur un radeau [...] sa fabrication, avec quelques hommes, pour faire [...] preuve que les courants marins suffiraient à le p[...]ter vers l'île de Pâques et vers les autres [...] d'Océanie. Son essai réussit. La possibilité d'[...] dérive accidentelle d'Indiens américains jusqu'à [...] terre polynésienne fut donc établie. Mais les spé[...]listes des questions polynésiennes n'en mainti[...]nent pas moins que l'île de Pâques dut être peup[...] originairement, non par des Américains, mais [...] des Polynésiens. Ils ajoutent que la Polynésie e[...] même a été peuplée par l'Asie et non par l'A[...]rique.

Sans doute, au point de vue purement racial, [...] est difficile de se faire une idée des origines, [...] les Pascuans actuels. Il y a eu tant d'étrange[...] tant d'expéditions de passage, à l'île de Pâq[...] qu'il en est résulté un métissage intense de la r[...] Mais les premiers navigateurs qui ont abordé [...] ont laissé des témoignages. Et d'après eux, ils tr[...]vèrent les Pascuans peu différents des autres P[...]nésiens. D'autre part, des mensurations très p[...]cises faites en 1935, sur quelques sujets appar[...]ment purs de tout mélange ont mis en évidence [...] affinités étroites du type pascuan avec celui [...] autres Polynésiens. Enfin, les arguments ling[...]tiques et historiques confirment les données ant[...]pologiques. « Le parler de l'île de Pâques est [...] pur dialecte polynésien, sans éléments emprun[...] à une autre famille linguistique. » Il est tout p[...]che du Marquisien et du Mangaravien. Il sem[...] en être seulement une forme archaïque.

D'après les traditions locales, il y aurait eu [...] trentaine de chefs sacrés appelés *Arikimous*, d[...] l'île depuis l'origine. En donnant à chaque rè[...] la durée moyenne de 25 ans, cela ferait remon[...] au milieu du XIIe siècle la colonisation de l'île, [...] qui correspond à une époque où nous savons [...] des chefs vaincus Polynésiens des Marquises es[...]mèrent dans la direction des îles Gambier, des [...] Hawaï et de la Nouvelle-Zélande. Il se peut qu'a[...] ait eu lieu une installation à l'île de Pâques. [...] civilisation pascuane remonterait donc à envi[...] 700 ou 750 ans. Les statues colossales de l'île, [...] ont fait couler tant d'encre, seraient de cette d[...]

On comprend la stupéfaction des premiers n[...]gateurs en apercevant ces statues, qui devaient [...] plus nombreuses autrefois que maintenant. Il [...] reste environ 300 dont 40 encore debout.

Le premier observateur, Roggeven, écrivit :

— « Ces figures de pierre nous remplirent d'éto[...]ment, car nous ne pouvions comprendre comment [...] gens sans solides espars et sans cordages, furent [...]pables de les dresser. »

On a échafaudé à ce sujet toutes sortes d'hy[...]thèses, et notamment celle d'une espèce d'At[...]tide, qui aurait été le siège d'une brillante ci[...]

on, **mais dont l'île ne serait qu'un pan échappé destruction. Barclay qui fit partie d'une expé- on scientifique, en 1897, concluait :**

« Les statues qui gisent sur le sol ont dû être chées à leur piédestal par l'éruption volcanique qui rrêté soudainement les travaux et fit disparaître ange race qui bâtissait ces énormes constructions. »

ais tout cela est maintenant abandonné. Pas e d'éruption volcanique récente, en effet, dans . L'état de conservation des statues ne permet de leur donner une date très ancienne, c'est- re de plusieurs millénaires. Sous le climat ter- ement humide de l'île, le tuf volcanique très ble, dont elles sont faites serait beaucoup plus Donc, pas de continent englouti, pas de des- tion d'un peuple exceptionnel de « bâtisseurs ». récisons d'abord que ces statues en tuf sont ns lourdes qu'on ne croirait. Le poids moyen celles qui ont été transportées sur la côte ouest de 5 à 6 tonnes. Les statues du volcan étaient s ou quatre fois plus lourdes, mais leur trans- ne dépassait pas les capacités humaines, sur petit parcours. Quatre cents personnes, avec des nts rythmés, devaient y suffire aisément. Les s en ont bien fait d'autres.

e transport des statues suppose donc simple- t un temps où la population de l'île n'avait pas encore décimée par les guerres civiles ou par incursions des marchands d'esclaves.

'île étant dépourvue d'arbres, on s'explique les Polynésiens qui la peuplèrent, et qui étaient possession d'un art sur bois déjà avancé, aient iqué la sculpture sur tuf volcanique, le seul ériau, qui leur permît d'exercer leur art en ce Il y eut probablement des émulations et riva- de villages et de tribus, pour faire des statues lus en plus colossales, que l'on plaçait sur les beaux, comme cela se pratique aux Marquises es statues en bois, analogues, représentent des ds-prêtres élevés au rang de dieux. Il est pos- que la corporation des sculpteurs ait disparu quelque guerre civile ou dans une épidémie, ui expliquerait que les Pascuans aient perdu cret de leur fabrication, bien qu'ils en restent fiers.

en trouve, en outre, dans l'île des « tablettes » bois, sur lesquelles on lit ou croit voir des ctères hiéroglyphiques, mais ces caractères ne plus lisibles pour personne de nos jours. Les uans actuels disent qu'ils servaient à une classe ale de chantres et récitateurs, issus de familles s, pour perpétuer le souvenir des ancêtres des Pascuans qui essaient de se servir des ttes, les interprètent chacun à sa manière. Et disputent entre eux au sujet du véritable Il semble que les signes aient été de simples mémoire, analogues aux grains d'un chapelet, que le sens de la récitation soit précisé par rains eux-mêmes.

toute façon, comme on le voit, l'île de Pâques un des vestiges les plus curieux du passé, sur planète, qui a déjà vu tant de choses !

XI

existe en histoire des thèmes à discussions isables. **La personnalité et la mission humaine** Jérôme Savonarole est l'un de ces thèmes, sur **lesquels on ne cesse de revenir, sans arriver à des conclusions qui s'imposent à tout le monde.** C'est Pie VII, je crois, qui disait, qu'une fois au paradis, après avoir adoré la Très Sainte Trinité, il voudrait savoir quel jugement final il aurait fallu porter sur l'étonnant moine florentin du XV[e] siècle. Comme l'écrit le P. M. C., jésuite, dans la *Civiltà cattolica* du 20 juin, sous le titre : **Jérôme Savonarole dans des publications récentes :**

— « Les dissentiments, les contradictions, les oppositions polémiques qui se déchaînèrent sur la physionomie de Savonarole, en son temps, l'ont accompagné sans interruption jusqu'à nos jours. »

Nous n'en sommes plus aux naïvetés des historiens laïques qui voulaient faire de Savonarole un précurseur de Luther, et qui firent mettre sa statue au pied de celle de Luther à Worms. Si Savonarole fut un réformateur, il resta toujours un enfant respectueux et fidèle de l'Eglise catholique. Mais ce réformateur sut-il rester dans les limites convenables ? Sut-il éviter les exagérations nuisibles à la mission qu'il estimait avoir reçue de Dieu ? C'est là-dessus que les historiens discutent, et c'est pour cela qu'ils diffèrent d'avis sur le jugement final à porter en ce qui concerne le tumultueux prédicateur florentin.

Il était né à Ferrare, le 21 septembre 1452. On a donc célébré, l'an dernier, le cinquième centenaire de sa naissance. A cette occasion, deux ouvrages importants et animés du même esprit d'admiration envers lui ont été publiés. Le premier était signé de M. Ferrara. Il avait comme titre *Savonarole, ses sermons et écrits commentés et reliés par un récit biographique* [8]. Le second était du marquis Roberto Ridolfi, professeur à Florence. Il avait également deux volumes [9] et s'intitulait : *Vie de Jérôme Savonarole* (en italien naturellement).

— « L'œuvre de Ridolfi, écrit la *Civiltà*... constitue peut-être l'essai le plus sérieux et le plus à-jour composé par un Italien, voire par un « Florentin de vieille souche », sur le célèbre personnage, et cela tant pour la distribution de la matière que pour la rigoureuse méthode de recherche. »

Au jugement de la Revue, Ridolfi qui cite beaucoup l'ouvrage en quatre volumes de Schnitzer, publié à Munich-Leipzig, de 1902 à 1910, l'emporte sur son maître « par la vigueur de l'écriture, l'harmonie de la composition, la supériorité de la critique ». Ridolfi a éclairé son sujet par le tableau le plus soigné de l'ambiance et de l'époque. Il n'a rien caché « des colères et des ironies » de son héros, quand il flagellait, du haut de la chaire, en accents terribles, les vices de son temps. Mais il n'oublie pas de le montrer soit dans sa vie extérieure quotidienne, soit dans sa vie intérieure. Dans la vie quotidienne, Savonarole n'est plus le même.

— « Ce lieu est terrible, disait-il lui-même en par-

[8] Florence, chez Leo Olschki, 2 vol. in-8°. L'ouvrage comporte une bibliographie raisonnée et une étude sur l'influence de S. sur la littérature et l'art de son temps. La bibliographie qui comprend 652 numéros remplace toutes les pécédentes.

[9] Publiés à Rome, chez Belardetti. — Notons que c'est le marquis Ridolfi qui a été chargé de l'article *Savonarola*, au tome X, récemment paru, de l'*Enciclopedia cattolica*, en sorte que l'on trouve dans cet article un résumé fidèle de l'ouvrage.

lanat de la chaire : on ne peut pas faire là-haut comme en bas !... »

Les contemporains l'avaient bien observé aussi. L'un d'eux, le prieur des Camaldules de Sainte-Marie des Anges, près de Florence, don Bernardino Gadolo, écrivait en une page inédite jusqu'à ces derniers temps :

— « Lui-même, Jérôme, paraissait tout autre en chaire et hors de la chaire. Hors de la chaire, on ne pouvait rien voir de plus banal, de plus insipide ; et en chaire, la véhémence, l'abondance, l'ardeur de son langage terrassait les auditeurs au point que beaucoup de gens prudents et éclairés évitaient de parti pris d'assister à ses déclamations, car ils constataient qu'ils étaient comme soulevés par son souffle et entraînés malgré eux vers ses opinions » [10].

Ce que Ridolfi a bien mis en évidence, c'est que dès sa jeunesse, Savonarole avait conçu l'ardent désir de travailler à la restauration de l'Eglise. Il vivait à une époque de l'histoire que les écrivains les moins sévères ne peuvent faire autrement que de la présenter comme un temps de décadence morale et de corruption, du haut en bas de l'échelle de la hiérarchie. Il croyait que l'épée du châtiment divin était suspendue au-dessus de l'Eglise. Il en vint très vite à se regarder comme chargé par Dieu même de descendre dans l'arène, avec l'arme de sa parole, pour prêcher la pénitence et la réforme des mœurs. Il se sentait investi du *charisme prophétique*. Par là-même, il ne pouvait plus reconnaître aucune restriction à la liberté de son langage. Il devait donc parler ouvertement aussi bien contre le pape régnant, que contre les partis politiques et contre les passions humaines.

On ne peut pas traiter un tel personnage avec désinvolture. Il faut rendre justice à la grandeur de son dessein, à l'énergie de sa franchise, à la hauteur de ses vues. Mais cela doit-il conduire à l'approuver en toutes choses et à glorifier toutes ses démarches ?

L'auteur de la *Civiltà* ne le croit pas, et il estime que M. Ridolfi s'est, dans l'ensemble, montré trop enclin à l'admiration envers Savonarole. Il émet, quant à lui, des doutes, sur l'authenticité du « prophétisme savonarolien ».

Il cite d'abord Ridolfi, à ce sujet :

— « S'il est hors de doute que Savonarole était désormais illuminé par instants de prodigieuses clartés, il est pareillement indubitable qu'il ne pouvait, toujours et régulièrement, lire dans l'avenir, en sorte qu'il devait recourir alors aux lumières naturelles, et qu'il lui arrivait parfois, dans l'exaltation de son esprit et les épuisements de son corps, de confondre peut-être ces lumières avec les surnaturelles, au point d'avancer à tâtons parmi les unes et les autres. »

Cela veut dire que parmi les prophéties de Savonarole, même les admirateurs les plus résolus, comme M. Ridolfi, sont bien obligés de distinguer entre celles qui se sont vérifiées et celles qui ne se réalisèrent pas.

— « Il s'ensuit, dit la *Civiltà*, qu'il y a un obstacle presque insurmontable à ce qu'on attribue une origine divine à son prophétisme — qu'il faut ramener à une profonde puissance intuitive et une perspicacité hu**maine exceptionnelle — à savoir qu'il a fait de** [...] **breuses prophéties manquées, parmi les plus** im[...]tantes, ce qui rend suspectes, pour le moins celles [...] ont réussi, lesquelles d'ailleurs se ramènent en gén[...] à des prédictions de catastrophes. On reconnaît du [...] « que les prophètes de catastrophes comme le [...] Jérôme ont moins de chances de se tromper que [...] prometteurs de félicité. »

Frère Jérôme croyait, lui, sûrement, à ses [...] de prophétie. Mais il laissait ses contemporains [...]plexes. Ses prédictions s'accompagnaient en [...] soit de réactions excessives de sa part, soit d'[...] tendance trop grande à condamner pêle-mêle à [...]fer tous ceux qui ne croyaient pas en lui.

— « Si vraiment il est prophète, écrivait le gén[...] des Camaldules, Delfino, à l'évêque Barozzi, s'il est [...]phète envoyé par Dieu et s'il ne s'est pas fabriqué [...] même dans sa tête ce qu'il prophétise, il ne doit [...] faire attention à ses détracteurs, ni trouver mauvais [...] pour l'instant, tous ne croient pas ce qu'il dit. La v[...] qui est amie du temps, éclatera tôt ou tard. »

Jérôme en était convaincu et il affirma à mai[...] reprises que ses dires seraient confirmés par [...] miracles de Dieu même. Il se croyait sûr que [...] de ces miracles se réaliserait dans l'épreuve du [...] Il est difficile de voir l'action directe de Dieu [...] cela ! Il est plus naturel de n'y apercevoir que [...] manifestations de son tempérament, de l'ambi[...] et de la marche inexorable des événements.

Quand on examine de près le conflit qui é[...] entre Savonarole et le pape, on doit aboutir à q[...]ques conclusions sûres : 1° le réformateur a c[...]ché en général à distinguer, dans Alexandre [...] entre l'homme privé et le pontife ; mais il n'[...] pas toujours réussi ; — 2° il a opposé sa polit[...] à celle du pape, et par là même, il est entré [...] un domaine autre que le sien ; — 3° il s'est [...]vaincu, un beau jour, à tort, que les ordres [...] pontife pouvaient être violés ou tournés, parce [...] l'homme privé était indigne, et parce que lui-m[...] avait une mission divine ne relevant que de [...] même directement ; — 4° il crut qu'il pouvai[...] appeler au concile général contre le pape lui-m[...] ce que Pie II avait formellement interdit et [...]damné par la Bulle *Execrabilis* de 1460.

Avant de franchir ce pas, dont il sentait la [...]vité, Savonarole semble avoir hésité. M. Ridolfi [...] ce passage de ses sermons :

— « Je veux encore réserver une arme et la retenir **devers moi ; il n'est pas encore temps... Dis-moi,** [...]rence, **que veut dire le mot** : *Concile ?...* Concile [...] dire **la réunion de l'Eglise, c'est-à-dire de tous** les [...] abbés, prélats et hommes éminents et bons laïque[...] l'Eglise. Mais notez bien qu'on ne peut parle[...] l'Eglise si ce n'est là où se trouve la grâce du [...] Esprit : telle est la forme de l'Eglise et là où [...] pas la forme de l'Eglise, il ne peut y avoir d'E[...] Et c'est pourquoi vous pourriez peut-être dire que [...] ne peut réunir les anciens des fils d'Israël et que [...] ne peut faire un concile... D'autre part, dans un C[...] on châtie les mauvais clercs, on dépose l'évêque [...] été simoniaque ou schismatique. Oh ! combien il [...] aurait de déposés ! Peut-être n'en resterait-il [...] un seul ! »

Ces paroles étaient graves. C'était un reto[...] l'esprit néfaste du concile de Bâle. Savonarole [...]sait-il à convoquer un concile contre la volon[...] pape ? Pensait-il y inviter, outre les évêque[...] « bons laïques de l'Eglise » ? C'était aller bien [...]

[10] Ce témoignage important est du 24 mai 1498. Savonarole avait été brûlé le 23 mai, c'est-à-dire la veille !

ait vouloir changer la constitution de l'Eglise. t-ce là un « prophétisme authentique » ?

n terminant, la *Civiltà* observe encore, avec rai- croyons-nous, que si l'on nomme volontiers saints personnages qui ont gardé un culte à narole, tels que saint Philippe Néri, sainte Ma- Madeleine de Pazzis, sainte Catherine de Ricci, il faudrait nommer aussi, en sens inverse, les ts qui n'ont pas eu les mêmes sentiments. En 3, le futur pape Léon XI pouvait écrire :

« Je suis sûr que Pie V, de sainte mémoire, aurait igé (tous ceux qui gardent une dévotion à Savona-), car il l'avait en horreur et il nourrissait des tes sur sa foi, et il me l'a dit à moi-même bien fois... »

onclutons donc, comme nous l'avons déjà fait s ne saurons qu'au paradis le fin mot de toute e histoire !

L. CRISTIANI.

. S. — Je me fais un plaisir de saluer le N° 1 ne revue nouvelle : *Cahiers de Joséphisme*, pu- e au centre de recherches et de documentation toire Saint-Joseph, à Montréal, Canada. Outre précieuse bibliographie sur le culte de S. Joseph, e revue commence la publication d'une thèse M. Joseph Dusserre, du diocèse de Lyon, sur Joseph.

L. C.

LITURGIE

. — Notre diocèse a obtenu un indult autorisant, r samedi du mois (sauf aux 1re et 2e classes et aux de Marie), une messe solennelle votive en l'hon- du Cœur Immaculé de Marie. L'ordo n'a fixé au- rubrique spéciale. L'*Ami* pourrait-il dire si la dite e (qui est celle du 22 août avec *Gloria* et *Credo*, ne seule oraison) doit comporter quelques change- s au texte de la collecte et de la postcommunion ? Est-ce bien sûr qu'elle ne comporte toujours qu'une seule oraison ? Ne doit-on pas y commémorer, par exemple, une férie majeure ?

. — Avec certains autres, votre diocèse a obtenu torisation de célébrer, le premier samedi du s, une messe votive en l'honneur du Cœur maculé de Marie. Nous aurions aimé avoir, au ns dans ses grandes lignes, le texte de l'indult [1] tout cas, il ne peut s'agir d'une messe solen- votive — c'est-à-dire, à prendre les termes onant, avec diacre et sous-diacre, ce qui ren- l'indult inapplicable à peu près partout — peut-être d'une messe votive *admodum solem-* analogue à celle du Christ-Prêtre le premier i de chaque mois, et du Sacré-Cœur le premier dredi. Dans ce cas, la messe se dira avec *Credo* évidemment, avec *Gloria* (parce que samedi).

Le formulaire à prendre est celui du 22 août, mais avec les modifications demandées par les rubriques. Il est prévu en effet que, dans toute messe votive (cf. rubrique placée avant le commun des saints), les mots tels que *natalis*, *festivitas* et autres semblables se remplacent par *commemoratio*, *memoria*... A la collecte, on dira donc *commemorationem*, ou mieux, *memoriam* à la place de *festivitatem* ; de même à la postcommunion, au lieu de *solemnia*. La préface sera celle de *Beata*, avec « *in veneratione* », comme à toute messe votive de la Vierge.

Q. — Recevoir la Communion debout, est-ce plus conforme au sens liturgique que la recevoir à genoux ? L'Eglise, en la matière, impose-t-elle une attitude, ou laisse-t-elle entière liberté ? Je connais une paroisse où l'on pratique et une publication catholique où l'on recommande de faire la Ste Communion debout.

R. — Dans les premiers temps de l'Eglise, les hommes, debout, recevaient la sainte Eucharistie sur la main nue les femmes, debout également, sur la main recouverte d'un linge appelé dominical. Le prêtre disait seulement : « *Corpus Christi* » : le fidèle répondait *Amen* et se communiait lui-même. Le prêtre ou le diacre présentait ensuite le Précieux Sang.

Mais très tôt on procéda à la distribution de la sainte Eucharistie de la manière actuelle, et le communiant était à genoux, par un motif de respect et d'adoration plus grands. S. Cyprien (cité par Baruffaldi) dit : « Placendum divinis oculis etiam habitu corporis » ; et S. Augustin cité par Bellarmin, (*De Eucharistia*, lib. II, cap. XXIV) enseigne . « Nemo illam carnem manducat nisi prius adoraverit ».

Le communiant doit donc être agenouillé et adorer le Saint Sacrement avant de le recevoir ; tous les auteurs, anciens et récents, sont d'accord sur ce point, et personne n'a protesté jusqu'à ces derniers temps.

Cette attitude est d'ailleurs la seule qui soit conforme à la discipline actuelle. Le Rituel, traitant des dispositions de l'âme et du corps, dit (tit. V, c. I, n° 3) : « Omnes... utroque genu flexo Sacramentum humiliter adorent ac reverenter suscipiant ». Et, plus loin, au chapitre II, n° 4, le même Rituel autorise les prêtres et les clercs à communier, non pas à l'endroit où les fidèles ont coutume de le faire, mais à l'autel : « Si sacerdotibus vel aliis ex clero danda sit communio, iis ad gradus altaris *genuflexis* præbeatur ».

Communier à genoux est la seule attitude qu'imposent et le droit actuel et le respect dû au Saint Sacrement. Vouloir le faire debout, sous prétexte qu'il en était ainsi dans la primitive Eglise, c'est de l' « archéologisme », mal à la mode depuis quelques années, et dénoncé vigoureusement par Pie XII, dans *Mediator Dei*. Veut-on revenir à la discipline antique ? Qu'on le demande au Saint-Siège, seul compétent en la matière, qui jugera s'il convient de modifier les rites actuels. Mais qu'on s'abstienne de la pratique du fait accompli ; elle est dommageable dans tous les domaines.

[1] Nous nous permettons de demander à nos consul- de bien vouloir, pour des questions de ce genre, au moins dans l'essentiel les documents sur lesquels nt leurs demandes d'éclaircissement : nous serons mesure de leur donner une réponse plus précise, car ndults varient de diocèse à diocèse. C'est ainsi que esse du Cœur Immaculé, le premier samedi du mois, que privilégiée, n'est pas accordée partout comme *ad instar solemnis*. La messe comporte alors, avec de l'office du jour, la mémoire de tout office com- ore à Laudes, et on ne dit pas le *Credo*.

Q. — Le canon 759, § 3, ordonne de suppléer à l'église les cérémonies omises dans la collation du baptême, comme c'est le cas du baptême privé dans le cas de péril de mort (c. 759, § 1).

Je comprends que l'Eglise demande à l'occasion de ce complément de cérémonies aux parrain et marraine la renonciation au démon et la profession de foi. Mais je ne comprends plus le sens des exorcismes, de cette lutte avec le démon, puisque l'enfant est en état de grâce, est la demeure du St-Esprit ?

R. — Vous ne croyez tout de même pas, cher confrère, que Satan est présent dans l'âme d'un enfant non baptisé ! En réalité, il n'y a pas de « lutte avec le démon » lors des exorcismes du baptême. Pourquoi donc, demanderez-vous peut-être, l'Eglise les a-t-elle introduits dans la collation de ce sacrement ? D'abord pour rappeler une vérité de foi, à savoir la *dépendance envers le démon*, de tout homme entaché de péché (même seulement du péché originel).

L'ordre donné au démon de quitter cet enfant (exi ab eo... ; recede ab hoc famulo... ; etc.) a d'abord une signification symbolique : Satan doit être chassé parce que *son influence* doit être détruite par le baptême.

Mais il y a plus. Les exorcismes — et ici nous rapportons la doctrine de S. Thomas, dans la *Somme*, IIIa, q. 71, art. 3 — ont une *efficacité différente de celle du baptême :* le baptême donne la grâce et remet tous les péchés ; les exorcismes délivrent de deux obstacles qui s'opposent à la réception de cette grâce, le premier, extrinsèque (c'est le démon lui-même, dont les *efforts* tendent à empêcher notre salut), le deuxième, intrinsèque (notre état de pécheur ferme nos sens à la réception des mystères du salut) : « Dicendum est quod aliquem effectum habent (exorcismi), differenter tamen ab ipso baptismo : nam per baptismum datur homini gratia ad plenam remissionem culparum ; per ea vero quæ in exorcismo aguntur, excluditur duplex impedimentum salutaris gratiæ percipiendæ. Quorum unum est impedimentum extrinsecum, prout dæmones hominis salutem impedire conantur, et hoc impedimentum excluditur per exsufflationes quibus potestas dæmonis pellitur... Aliud impedimentum est intrinsecum, prout scilicet homo ex infectione originalis peccati habet sensus præclusos ad percipienda salutis mysteria. »

Vous avez maintenant compris pourquoi l'Eglise ne veut pas qu'on supprime les exorcismes lors du supplément des cérémonies du baptême : parce que leur efficacité diffère de celle du baptême, on ne doit pas en priver ceux qui auraient déjà reçu le sacrement. S. Thomas d'ailleurs complète son enseignement en ajoutant (*ibid.*, ad tertium) : « Ea quæ aguntur in exorcismo, ordinantur ad removendum impedimenta ; et ideo sine eo potest aliquis consequi effectum baptismi. Non tamen sunt hujusmodi prætermittenda, nisi in necessitatis articulo ; et tunc, cessante periculo, debent suppleri, ut servetur uniformitas in baptismo. Nec frustra supplentur post baptismum, *quia sicut impeditur effectus baptismi, antequam percipiatur, ita potest impediri postquam fuerit perceptus* ».

Q. — Tout récemment dans une réunion de pr[...] j'ai entendu deux assertions qui m'ont fort éto[...]

La première concernait la fête d'un des prêtres [...] sents qui s'appelait Henri et qui célébrait son [...] patron ce jour là, c'est-à-dire le 15 juillet. Cette [...] étant du rite semi-double un prêtre prétendait [...] pouvait sûrement la célébrer sous le rite double : [...] viaire et messe.

La seconde est que tout prêtre peut dans le c[...] de l'année, au moins deux ou trois fois, ne pa[...] conformer à l'office de son ordo diocésain mais ch[...] un autre office à son gré et plus conforme à sa p[...]

R. — Ad I. — Rien, dans le droit liturgi[...] n'autorise un prêtre a célébrer la fête de son [...] tron personnel sous un rit plus élevé que celui d[...] il jouit dans le calendrier auquel ce prêtre est t[...] de se conformer. S'il n'y figure pas, il n'est [...] permis d'en faire l'office. Vous voyez donc ce q[...] faut penser de l'opinion émise par votre conf[...] et du « sûrement » qu'il apporte pour toute pre[...]

Ad II. — A la suite de S. Alphonse de Ligu[...] les théologiens enseignent qu'un prêtre peut, [...] *justa causa*, mais non pas seulement *ex sola d[...] tione*, changer d'office raro per annum, trois [...] quatre fois *au plus* (et non pas « au moins d[...] ou trois fois », comme le disent vos confrè[...] Vous lirez un article sur la question dans l'*Am[...]* 1922, p. 698-701. Il est à remarquer que la S[...] des Rites, chaque fois qu'elle a été consultée [...] ce point, a répondu dans un sens qui *restr[...]* l'opinion des théologiens, v. g. n° 4011, 27 jan[...] 1899 : « An satisfecit obligationi suæ clericus [...] ordinibus sacris constitutus, qui sponte vel in[...] tus se adjungit clero officium ab officio ipsius [...] rici diversum canenti vel recitanti ?» Resp. : G[...] raliter negative ». Aussi, l'*Ami* faisait-il remar[...] (*loco cit.*) que de bons théologiens récents esti[...] qu'après cette décision, l'excuse de « société » [...] son bréviaire avec un confrère dont l'office [...] différent), jugée acceptable par S. Alphonse, [...] désormais inadmissible.

Un décret antérieur (n° 1334) précisait déjà (a[...] « Non est relinquendum officium breviarii pro [...] cio devotionis ».

Le code spécifie (can. 135) que l'office doit [...] récité chaque jour « secundum proprios et prob[...] liturgicos libros ».

Aussi, nous conclurons comme l'*Ami* le fa[...] en 1936, p. 527, première colonne, ad IV : [...] n'existe aucun texte de rubrique, aucun décre[...] la S. C. des Rites dont se puisse autoriser un [...] dans les ordres majeurs, pour, sous prétexte [...] dévotion personnelle, substituer un autre offic[...] son choix à celui que lui impose son calendri[...]

IMPRIMATUR

Lingonis, die 15 septembris 1953

G. Michel, *vic[...]*

Le gérant : A. Bordet

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du C[...]*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Mar[...]